

Trimestriel • Janvier - Février - Mars 2016 • N° 41 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

Préhistomuseum : rencontre avec Fernand Collin, Directeur et cheville ouvrière du musée depuis 1989

Le 7 février dernier, le Préhistomuseum de Ramioul a rouvert ses portes après trois ans de travaux. L'événement est de taille et a d'ailleurs été l'occasion pour le journal *Le Soir* d'insérer dans son numéro du 4 évrier un complément consacré à cette réouverture. *La Lettre du Patrimoine* reproduit ci-dessous une partie de l'interview du Directeur du site, Fernand Collin.

20 ans de Préhistosite de Ramioul et aujourd'hui le Préhistomuseum, pourquoi une telle évolution ?

Avec 42.000 visiteurs par an, le Préhistomuseum était devenu trop exigu. Avec notre expérience, nous avons décelé les attentes du public, en particulier les besoins de nature et de culture scientifique. C'est pour cette raison que nous avons créé ce concept de musée liant patrimoine, nature et science.

Cette transformation est donc davantage qu'un changement de nom ?

C'est en effet un nouveau concept de musée qui allie l'expérience touristique à l'expérience culturelle. C'est un changement de paradigme, une autre façon de vivre le musée. Avec l'équipe, nous avons cherché à proposer à nos visiteurs une expérience unique, qu'aucun autre média ne peut proposer.

Si vous deviez épinglez une particularité du Préhistomuseum ?

C'est un musée humain essentiellement fondé sur la médiation par des archéologues passionnés avec qui le public échange et expérimente. Cela n'empêche que deux expositions se visitent avec des tablettes interactives utilisant la réalité augmentée pour faire découvrir le patrimoine.

Pourquoi un tel musée se trouve-t-il en région liégeoise ?

Il est tout naturellement situé à Flémalle. D'une part, c'est dans les « grottes d'Engis » que Schmerling a trouvé au début du XIX^e siècle des ossements d'animaux et des silex taillés qui lui ont permis, pour la première fois au monde, d'envisager une humanité antérieure au déluge. Jusqu'à cette époque, on expliquait le monde en lisant la Bible. C'est aussi fondamental que la terre ronde de Galilée. D'autre part, les Chercheurs de la Wallonie ont découvert la grotte de Ramioul et son site archéologique où ils ont établi le musée de la Préhistoire en Wallonie qui a donné naissance au Préhistosite.

Quelle est votre ambition aujourd'hui ?

Que le musée soit une agora où se rencontre une grande diversité de visiteurs, depuis la famille (d'ici ou d'ailleurs) aux enfants des écoles, en passant par les chercheurs qui étudient les collections, les archéologues qui restituent les gestes de la Préhistoire

dans le laboratoire... Notre souhait est de brasser tous les publics, ceux qui n'aiment pas les musées et ceux qui les aiment. Nous qualifions notre démarche de « pop archéologie ».

Apprendre par le geste reste un fer de lance du Préhistomuseum ?

Absolument ! Essayer des gestes de la Préhistoire (tailler le silex, allumer du feu, lever un menhir... dans 12 ateliers disséminés sur 30 ha), avec des archéologues animateurs passionnés, donne à chacun une expérience de modestie. On s'aperçoit en effet que les hommes préhistoriques sont aussi intelligents que les hommes d'aujourd'hui...

Le musée développe-t-il son activité scientifique ?

En créant le centre de conservation, d'étude et de documentation (CCED), l'ambition est de développer un centre de recherche scientifique ouvert aux archéologues de la Wallonie et des universités. Des recherches sont menées par notre propre équipe ou dans le cadre de collaborations.

Vous êtes préhistorien, mais aussi entrepreneur et chef d'entreprise, non ?

Aujourd'hui, le Préhistomuseum est une PME de 45 personnes. L'objectif est d'atteindre 65 personnes en 2020 quand, c'est notre espoir, 100.000 visiteurs fréquenteront annuellement l'institution. Le projet a également une dimension d'économie sociale à travers l'archéorestaurant (une société coopérative à finalité sociale) accessible en visitant ou non le musée. Originalité, c'est aussi le premier musée qui offre un prix d'accès démocratique en proposant aux visiteurs de payer à la sortie en fonction du temps qu'ils ont choisi de passer au sein de l'institution !

Quelles sont les recettes pour concevoir un musée ?

Il importe d'abord d'être au service du public, ou plutôt des publics, comme je l'ai déjà souligné. Il est aussi essentiel d'avoir le support des décideurs, en particulier dans notre cas la Commune de Flémalle qui a soutenu depuis toujours le musée, la Fédération Wallonie-Bruxelles qui finance le développement d'un musée de catégorie A, la Wallonie à travers le Commissariat général au tourisme et le Patrimoine qui appuie pour la quatrième fois le développement de l'institution. Fait exceptionnel, notre asbl de gestion a investi sur fonds propres dans le projet. Au total, le Préhistomuseum représente un investissement de 9,6 millions d'euros.

Finalement, le Préhistomuseum est un projet complètement décloisonné ?

Nous sommes en effet à la croisée du tourisme, de la culture, du patrimoine et de l'économie sociale. C'est un bel exemple de projet transversal en termes de collaboration entre les différents pouvoirs publics. En outre, le Préhistomuseum bénéficie de nombreux partenaires dans tous ces domaines.



© Ch. Limet

Les 30 ans de Prométhéa



Le 9 décembre dernier à Mons, l'asbl Prométhéa, dont l'IPW est un partenaire de longue date, a fêté avec brio ses 30 ans tout en offrant une séduisante cure de jeunesse à sa traditionnelle cérémonie des Caius, revisitée et redynamisée par la jeune équipe féminine qui entoure le directeur Benoît Provost.

Comme le rappelait celui-ci dans la brochure à la fois programme et anniversaire, la mise sur pied de Prométhéa en 1985 « fut le fruit de la volonté et de l'enthousiasme de quelques-uns, dont Robert Delville, qui réunit plusieurs partenaires et rendit possible l'implication des entreprises. Il fut Président de Prométhéa de 1985 jusqu'en 2012 et l'association lui doit énormément. Il put compter dès le début sur le soutien déterminé de la Communauté française, qui a adhéré sans hésiter à ce pari sur le mécénat d'entreprises avec des partenaires privés. Elle fut rejointe ensuite par la Région wallonne et la Région Bruxelles-Capitale. Depuis lors, le soutien des entreprises et des pouvoirs publics ne s'est jamais démenti ».



© Prométhéa

Formant un tandem particulièrement dynamique avec le directeur de l'asbl, son président, Éric Hemeleers, a fait passer sa conviction : « Dans le contexte politico-économique actuel, nul doute que les Arts, la Culture et le Patrimoine doivent être perçus comme des grands générateurs potentiels de valeur ajoutée, à côté d'une mission de transmission et d'éducation primordiale dans une juste conduite des sociétés ». Agissant comme « diffuseur d'envies de mécénat », Prométhéa compte continuer constamment à se renouveler dans un monde en mutation pour réussir l'alchimie Culture/Entreprises dans de nouvelles « trajectoires de mécénat ».

Caius Xperience

Depuis 1989, les Caius mettent à l'honneur les entreprises qui s'illustrent par leur créativité, leur dynamisme et leur contribution dans le développement culturel et patrimonial de Belgique. En cette année anniversaire, Prométhéa a décidé de bousculer les codes pour créer la Caius Xperience. Cette initiative a vu s'affronter, sur base volontaire, les



© Prométhéa

entreprises lauréates des 26 éditions précédentes dans deux catégories, le mécénat financier et le mécénat en nature.

Ces deux prix exceptionnels ont été décernés à la Maison de la Radio Flagey pour la restauration et la réhabilitation du bâtiment de l'INR dans la catégorie mécénat financier et à Martin's Hotels pour son soutien au festival *Musica Mundi* dans la catégorie mécénat en nature. Outre ces prix, le public pouvait également élire un candidat dans chacune de ces deux catégories. Le prix du public du mécénat financier est donc revenu à Pairi Daiza pour la conservation du patrimoine de l'abbaye cistercienne de Cambron-Casteau et le prix du public du mécénat en nature à Chimay pour son partenariat avec le *Brussels Short Film Festival* organisé par l'asbl Un soir... Un grain.



Subsides récents à la restauration

Patrimoine exceptionnel de Wallonie, le donjon de Crupet à Assesse bénéficiera d'un subside de plus de 1.850.000 € en vue de sa restauration et de celle de ses dépendances. Ce donjon relevant jadis de la principauté de Liège remonte à la première moitié du XIII^e siècle. Il sera transformé au XVI^e siècle, notamment par le percement de plusieurs baies et l'ajout d'une tourelle d'escalier. De la ferme qui complétait le donjon ne subsiste que le porche d'accès du XVI^e siècle et l'aile septentrionale. Le grand intérêt patrimonial du donjon a été largement confirmé, si besoin en était, au fil des études préalables à la restauration qui ont révélé que les structures en bois de l'édifice (plancher du premier étage, portion de la charpente mais surtout colombage) étaient contemporaines de sa construction, faisant de cette structure en colombage une des plus anciennes de Belgique. Les travaux envisagés porteront sur la restauration complète du donjon, qu'il s'agisse des maçonneries, toitures, menuiseries ou du pont à trois arches qui enjambe les douves, tout en maintenant son affectation en habitation unifamiliale. Cette affectation développera également un axe énergétique passant par des travaux d'isolation et d'optimisation thermique.

Une subvention de près de 230.000 € a également été dévolue à la restauration de la collégiale Saint-Gengulphé à Florennes. Cet édifice témoigne de plusieurs phases de transformation au départ d'un oratoire du XI^e siècle, encore visible au niveau des cinq

premières travées de la nef et de la base de la tour, modifiée dans les dernières années du XVI^e siècle. Son état actuel est le fruit d'une importante campagne d'agrandissement menée au milieu du XVIII^e siècle par l'architecte Jean-Baptiste Chermaine. De cette époque date le décor composé de panneaux moulurés des pilastres, arcades et voûtes. Les travaux de restauration porteront principalement sur les toitures, les corniches en pierre et les charpentes de la nef et du chœur.

L'ancienne maison d'Édouard de Biolley, située place Sommeleville à Verviers, bénéficiera elle aussi d'un subside d'un peu moins de 320.000 € pour sa restauration. Après avoir été la résidence de cet ancien bourgmestre de Verviers, cette habitation fut, dès la fin du XIX^e siècle, occupée par des religieuses avant de devenir, dans les années 1960, propriété de l'Institut Sainte-Claire. Les travaux porteront plus spécifiquement sur la façade, la toiture et les châssis, dans le cadre d'un projet vaste de revitalisation du quartier et d'aménagements pédestres offrant la possibilité de rejoindre de la sorte le centre-ville.

Une subvention d'un peu plus de 150.000 € contribuera au financement de la restauration des façades et toitures du château de Bonne-Espérance de Tihange (Huy). Cette demeure mêlant briques et pierre bleue est reconnaissable dans le paysage grâce à sa tour datée de 1588 par ses trois panneaux calcaires armoriés. L'ensemble du domaine, aménagé

à cette époque, a conservé en grande partie son caractère originel.

L'ancienne église Notre-Dame de Namur, devenue l'Espace culturel d'Harscamp, bénéficiera d'une subvention de 290.000 € environ pour sa restauration et les aménagements nécessaires au fonctionnement de l'Espace culturel. Désacralisée en 2004 et inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, l'église Notre-Dame, construite au milieu du XVIII^e siècle, est l'œuvre de l'architecte namurois Jean-Thomas Maljean. Si cet édifice de briques et calcaire reste assez sobre extérieurement, il recèle une décoration d'une qualité exceptionnelle. Les présents travaux sont plus spécifiquement destinés à faire de ce dernier un lieu culturel à part entière, ouvert toute l'année et accessible au grand public, en assurant la mise en conformité du bâtiment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sur base d'une étude de faisabilité rédigée par l'IPW. Il s'agit concrètement d'aménager le parvis, de restaurer et d'inverser le sens d'ouverture des portes et de créer une sortie supplémentaire, à l'arrière, ainsi qu'un sas vitré. Un système de chauffage au sol est également prévu, de même que des améliorations en matière d'éclairage et d'acoustique.

Un subside de plus de 510.000 € ira à la restauration de l'ancien hôtel de Warzée, situé place Saint-Jacques à Liège, face au portail Renaissance de la

collégiale. Cet hôtel particulier fera prochainement l'objet de travaux touchant notamment les salons du rez-de-chaussée, la cage d'escalier, les menuiseries extérieures et la façade (y compris la démolition d'une annexe disgracieuse), en vue de l'affecter en bureaux au rez-de-chaussée et premier étage et en logement pour le reste.

L'ancienne abbaye de Bonne-Espérance à Vellereille-les-Brayeux (Estinnes) bénéficiera également d'un peu plus de 370.000 € en guise d'intervention dans la restauration de la toiture, des charpentes et de la porte sud de la grange située dans la basse-cour de l'ancienne abbaye. Cette ferme aménagée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle fait partie, tout comme

l'abbaye, de l'inscription de l'ensemble sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie mais n'est pas englobée dans l'accord-cadre relatif aux travaux de restauration des toitures de l'abbaye proprement dite, ce qui explique qu'elle fasse l'objet d'une subvention séparée.

Prix de la maîtrise d'ouvrage publique 2015 : l'IPW primé pour Keramis, le Centre de la Céramique à La Louvière



Photo F. Dor © SPW

Ce prix met en évidence un rôle essentiel pour tout projet immobilier mais qui est souvent méconnu du grand public, à savoir celui du maître de l'ouvrage. C'est pourtant lui qui pilote l'ensemble du projet :

études, programme, montage financier, procédures administratives, désignation des auteurs de projet (Codelenovi, dans ce cas précis) et des entreprises, suivi du chantier, etc. Ce travail de longue haleine, mené par une équipe pluridisciplinaire, peut s'avérer complexe dans le cadre de projets ambitieux, comme ce fut le cas pour le projet distingué ici.

Keramis, le Centre de la Céramique

inauguré en mai dernier à La Louvière, représente un investissement global de l'ordre de 10 Mi €, rendu possible grâce à un cofinancement européen (FEDER-Convergence et Wallonie-Patrimoine) et

aux efforts conjoints d'autres acteurs publics de la Wallonie (Politique des Sites à réaménager et Commissariat général au Tourisme), mais aussi de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Culture, de la Ville de La Louvière, de l'Institut du Patrimoine wallon et de mécènes. Il est le symbole d'un dialogue permanent entre le patrimoine et la création, qu'il s'agisse d'architecture ou de production céramique : l'architecture contemporaine se déploie autour de trois majestueux fours bouteilles, classés comme monument ; les pièces produites dans l'ancienne manufacture Royal Boch sont exposées aux côtés d'œuvres récentes. En outre, un atelier accueille désormais des enfants et des artistes en résidence.

Keramis, nouvel outil culturel géré par l'asbl éponyme au nom de la Fédération Wallonie-Bruxelles, accueille à côté de son exposition permanente des expositions temporaires, ainsi que des événements ponctuels (www.keramis.be).



Les conférences de la CRMSF : programme 2016



Photo F. Dor © SPW

En 2016, la Commission royale poursuit l'organisation de conférences. Ouvertes à tous, elles se tiennent au Vertbois, siège du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) et de la CRMSF. Le programme peut d'ores et déjà être noté dans les agendas !

Le jeudi 28 janvier, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Monsieur Pierre-André Lablaude (Architecte en Chef des Monuments historiques) a donné une conférence intitulée « Angkor, laboratoire du Patrimoine mondial ».

Le jeudi 24 mars, Madame Célia Deroanne (Restauratrice d'objets d'art et de décors muraux) et Monsieur Laurent Brück (Géographe-Urbaniste, Attaché au Service du Développement territorial de la Ville de Liège) présenteront « L'inventaire des sgraffites de Liège ».

Le vendredi 27 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Madame Françoise Benhamou (Professeure des Universités, Membre de l'Autorité de Régulation des Communications électroniques et des Postes) évoquera l'« Économie du Patrimoine ».

Le jeudi 23 juin, Madame Chantal Pradines (Ingénieure Centrale Paris, Expert auprès du Conseil de l'Europe) parlera de « L'allée d'arbres dans le paysage ».

Le jeudi 22 septembre, Monsieur Patrick Sanavia (Directeur des Sites et Monuments nationaux, ancien Président de la Commission des Sites et Monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg) abordera « Les outils de protection juridique du patrimoine rural et urbain au Grand-Duché de Luxembourg ».

Le jeudi 27 octobre, Madame Caroline Bolle (Architecte, Maître en Restauration, spécialisée en archéologie du bâtiment, Attachée au SPW-DGO4, Enseignante) communiquera sur « L'archéologie du bâtiment : les découvertes réalisées à Liège au cours des quinze dernières années et leur impact sur les projets de gestion et de restauration du patrimoine immobilier ».

Le jeudi 22 décembre, Monsieur Freddy Roenen (Directeur honoraire des Ponts et Chaussées) évoquera « Les grands travaux hydrauliques en province de Liège : histoire d'une transformation importante ».

Renseignements pratiques

La participation aux conférences est gratuite. Cependant, une inscription préalable est obligatoire.

Les conférences se tiennent au Vertbois (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège) de 12h30 à 14h (celles organisées dans le cadre d'une Assemblée générale de la CRMSF sont programmées dans le courant de l'après-midi ; l'horaire est précisé en temps utile).

Pour tout renseignement complémentaire, être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte sur le site Internet de la Commission royale : www.crmsf.be.

Évaluation des données préliminaires à l'analyse d'une charpente

et précautions de mise en œuvre (FARCC n° 02.0114.01.01)

NB : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

• Mots-clés :

Bois, essence, charpente, structure, densité, humidité, champignons, insectes, rigidité, flexion, cisaillement, résistance à la traction, compression, résistance, assemblage, résine époxydique, stabilité, cheville, calcul, vieillissement, rhéologie

• FARCC associées :

• Historique :

Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'existe pas de méthode de calcul suffisamment pointue permettant de calculer, de manière optimum et respectueuse des structures archéologiques en place, le comportement des charpentes anciennes. Toutefois, cette carence ne doit pas empêcher le praticien de tenter de s'approcher du meilleur compromis possible, par des moyens originaux et fiables, entre la conservation des éléments historiques et la nécessité, pour l'ingénieur, d'assumer sa responsabilité en termes de stabilité des structures.

• Documents techniques associés :

- NBEN 1995-1-1, novembre 2005, Eurocode 5, Conception et calcul des structures en bois, Partie 1-1 : généralités, règles communes et règles pour les bâtiments.
- STS 04, édition 2008, Bois et panneaux à base de bois : bois de structure et bois de menuiserie.
- Ouvrages de charpente en bois, CCTP février 2002, Ministère de la Culture et de la Communication (France) - Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
- Emmanuel MAURIN, Philippe GALIMARD, *Consolidation locale de structure bois par les méthodes « à la résine » : état de l'art pour les structures du patrimoine. Actes des journées*



Remplacement d'une partie d'un chevron et assemblage du greffon, de nature et de section identiques, via un sifflet désaboté chevillé © SPW

techniques internationales BOIS - ICOMOS France Metz (29, 30, 31 mai 2008).

- Frédéric EPAUD, *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*, Publications CRAHM, 2007.
- Philippe CRUBILÉ, *Charpente en bois, conception*, Techniques de l'ingénieur, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1984.

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Diverses méthodes d'essais existent afin d'évaluer la qualité des bois des charpentes. Celles-ci sont soit semi-destructives (carottage, micro-tension, arrachement, résistographe®, pénétromètre, etc.) soit non destructives (radiographie X, sonique, ultrason, thermographie, etc.). Il est à noter que les méthodes semi-destructives concernent, en général, des échantillons de taille relativement réduite n'occasionnant que de faibles détériorations. Les analyses seront faites par des personnes expérimentées ayant l'habitude de travailler sur les charpentes anciennes en utilisant, idéalement, plusieurs méthodes croisées.

Le taux d'humidité hygroscopique (ou teneur en eau « w ») considéré comme normal dans le bois, varie de 5 à 18 %. Au-delà de 18 %, pour un bois dépourvu d'aubier, on estime que le risque d'apparition de pathologies liées à l'attaque de champignons et/ou d'insectes à larves xylophages doit être pris en compte et traité.

Le bois est un matériau hygroscopique ce qui signifie que, comme une éponge, sa teneur en eau « w » varie en fonction de l'humidité relative et de la température de l'air ambiant par accrochage de



Bûchage d'une sablière jusqu'à disparition complète des trous d'envol des insectes xylophages et préparation du trait d'assemblage © SPW

molécules d'eau sur les sites hydroxyles de la cellulose. Ces variations (notamment liées aux changements de saison) engendrent, en deçà du point de saturation des fibres ($28 < w < 30$ %) des modifications dimensionnelles, essentiellement tangentielles voire radiales, proportionnelles à la densité du bois. Donc, plus un bois est dense (chêne, charme) plus il subit de retrait. Contrairement à l'idée répandue, les bois de charpente anciens n'étaient pas forcément secs lors de leur utilisation. Plusieurs études ont montré qu'au contraire le bois était souvent frais lors de sa mise en œuvre.

Une épaisseur de 4 cm de chêne, offre une résistance au feu d'une heure (RF1) soit 0,65 mm/minute.

En général, les fentes de surface liées au séchage du bois n'ont pas d'influence notable en termes de résistance mécanique du bois. Toutefois, dans les zones où les contraintes de cisaillement sont importantes, à proximité des appuis, et si elles sont traversantes, celles-ci peuvent être problématiques et seront donc à traiter.



Trous d'envols sur une sablière et pulvérisation avancée de la face en contact avec la maçonnerie © SPW

Aide à la prescription :

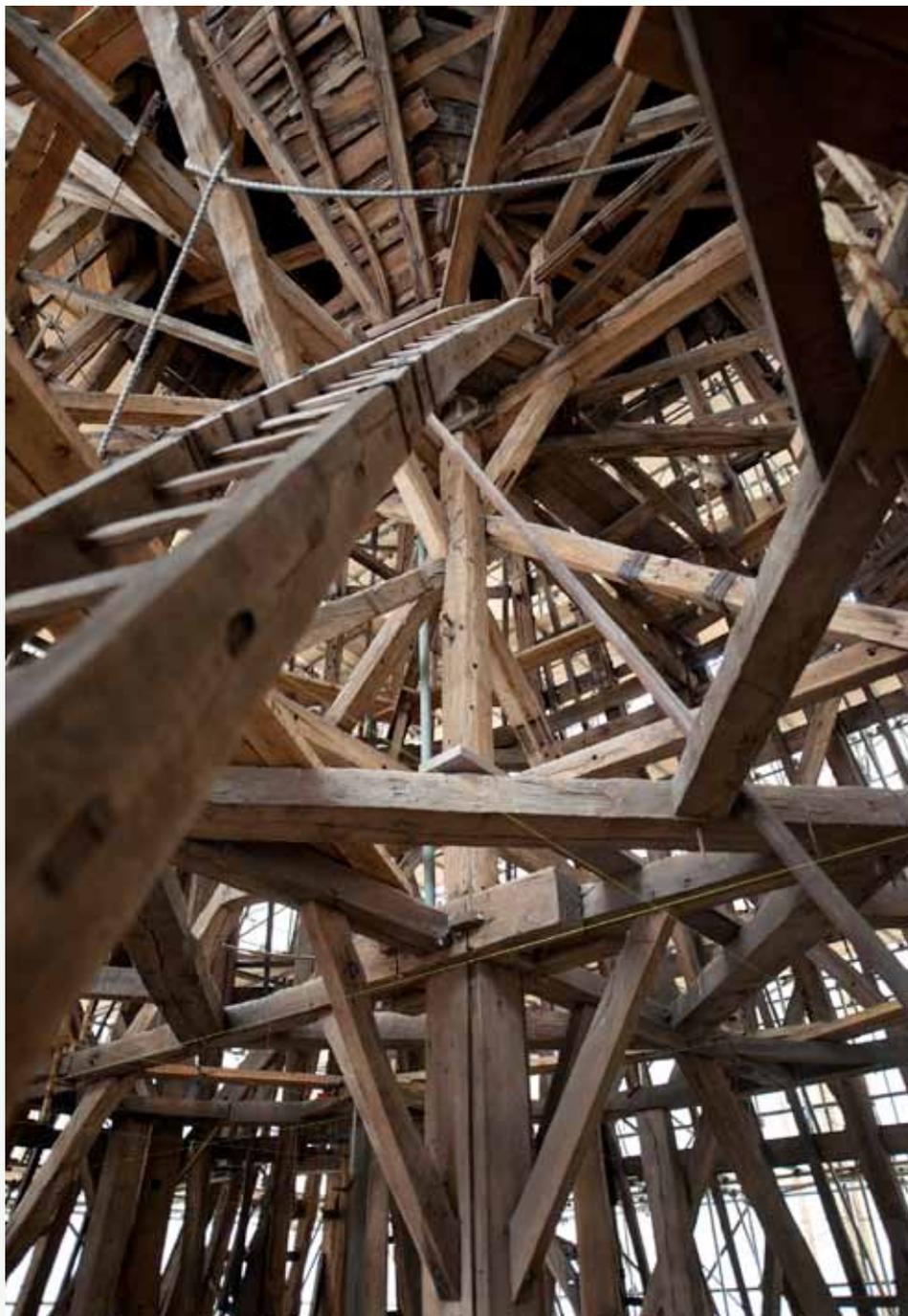
Données de base avant calcul :

Le problème primordial d'un projet de restauration de structures en bois est la compréhension du comporte-

ment global de la structure, la connaissance de son état de conservation et de ses capacités portantes réelles.

Préalablement à toute étude de stabilité, la phase de

connaissance de la charpente occupe donc une place importante et comporte l'étude de son histoire, de sa géométrie, de son état sanitaire et des techniques constructives.



Charpente romane (1150-58d) de la tour lanterne de la cathédrale Notre-Dame de Tournai. Structure très atypique tant dans sa structure générale que dans ses détails d'assemblage. Compréhension du fonctionnement général de la structure compliquée par des renforcements successifs (trois clairement identifiés) qui y ont été appliqués au cours des siècles. Les « Eurocodes » dans ce cas de figure sont pratiquement inutilisables. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Les données essentielles préalables au calcul doivent être identifiées et représentées au 1/20^e, pour l'ensemble de la charpente, la représentation des différents assemblages sera faite au 1/10^e. Un système de coordonnées simples et compréhensibles de tous sera appliqué.

La méthode de calcul sera adaptée à la structure de la charpente concernée par les travaux de restauration.

L'ensemble des données suivantes devra être clairement établi :

- identification de l'essence de bois (souvent du chêne) : masse volumique et taux d'humidité ;
- géométrie, dimensions et leurs variations des éléments constituant la charpente, positionnement et nature des assemblages, diamètre, état sanitaire et nature des chevilles,

présence d'éléments de renfort (métalliques, bois ou autres) ;

- inventaire des différentes parties ne participant pas à la stabilité de l'ensemble, soit manquantes (cavités), soit de résistance amoindrie par certains désordres (ouvertures, fractures, écrasement, etc.), par des problèmes rhéologiques (flèche d'inflexion, ruptures, etc.) ;
- inventaire des pathologies et de leurs origines (insectes, pourritures, rupture liée à une mauvaise conception initiale, incendie, etc.) avec évaluation de la section résiduelle encore saine de la pièce de bois ;
- inventaire des charges appliquées à la structure (vent, neige, bâti de cloches, charges liées à la nouvelle affectation, etc.) et identification des endroits où les contraintes sont les plus importantes.

Précautions avant mise en œuvre :

La ventilation de la charpente est fondamentale pour assurer sa conservation. Lors d'un aménagement contemporain des combles, une attention particulière sera apportée aux modifications du climat liées à la nouvelle affectation. Dans tous les cas, il faudra éviter d'emballer les éléments de la structure.

Lors du remplacement d'un élément encastré dans la maçonnerie, on veillera à ce que l'appui soit séparé de celle-ci par une membrane étanche. Les surfaces latérales seront « emballées » à l'aide d'ardoises naturelles ou, si possible, on laissera un interstice de 2 à 3 mm entre la maçonnerie et la pièce de bois afin de permettre la meilleure ventilation possible.

Dans le cas du remplacement complet d'une sablière, celle-ci sera séparée de son support soit par une membrane étanche soit via un calage réalisé à l'aide de matériaux réputés imputrescibles (Azobé, etc.) permettant une ventilation en sous-face.

Avant toute intervention de restauration, les pièces altérées en place devront être complètement purgées (bûchées) jusqu'au bois sain. Dans le cas d'une détérioration liée à l'attaque par des insectes à larves xylophages, la purge se fera jusqu'à la disparition complète des galeries de celles-ci.

Les nouvelles pièces de bois qui seront stockées sur chantier le seront dans des conditions idéales de conservation, à l'abri des intempéries et dans une ambiance parfaitement ventilée.

Pour une utilisation en « condition extérieure » et afin d'éviter des modifications dimensionnelles trop importantes, le bois aura, dans des conditions idéales, un taux d'humidité hygroscopique variant de 15 à 16 %. Dans tous les cas, le taux d'humidité hygroscopique de la nouvelle pièce de bois doit être le plus proche possible des pièces en place.

Les nœuds non adhérents, dont le diamètre est \geq au quart de la surface de la hauteur de la pièce concernée et positionnés sur le côté de celle-ci, seront refusés. D'autres défauts tels que la présence d'aubier, double aubier, fentes et/ou fractures d'abattage, nœuds vicieux, flaches, piqûres, vermoulures, galeries d'insectes à larves xylophages, pourritures blanches, brunes ou rouges, gerçures rayonnantes, entraîneront le refus systématique des pièces.

Les assemblages seront réalisés avec le plus grand soin, « bois sur bois ». Les éléments seront parfaitement ajustés, sans jeu.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET,
SPW / DGO4 / Patrimoine /
Direction de la restauration du patrimoine /
Cellule d'appui et contrôle technique

L'ancien hôpital et la maison du Chapelain du site de Saint-Julien de Boussoit à La Louvière



La chapelle en avant-plan et l'ensemble formé par la maison et l'hôpital en arrière-plan © IPW

Le Ministre du Patrimoine a annoncé le 12 novembre 2015 l'octroi d'une subvention à la restauration inscrite dans le cadre du projet de création, par le Fonds du Logement pour Familles nombreuses (FLW), de logements au sein du complexe de l'ancien hôpital Saint-Julien de Boussoit (La Louvière). Depuis son inscription sur la liste des biens menacés en 2000, l'Institut du Patrimoine wallon œuvre en effet pour la sauvegarde et la réaffectation de cet ensemble de bâtiments, en partenariat avec les porteurs de projet et avec le soutien d'un mécène privé.

Un lieu porteur

Installé dans un écrin de verdure à Boussoit, dans la commune de La Louvière, ce site d'un grand intérêt patrimonial et urbanistique remonte au XIII^e siècle. Le complexe comprenait alors un bâtiment abritant un hôpital, un logement pour le chapelain et une chapelle. Mais dès le XVI^e siècle, l'hôpital cesse toute activité. Les bâtiments sont alors reconvertis en exploitation agricole, ce qui nécessite la construction de diverses annexes. Le site est ensuite progressivement désaffecté à partir du XIX^e siècle. De cet ensemble, jadis en quadrilatère, ne subsistent aujourd'hui que la chapelle Saint-Julien reconstruite au XVI^e ou XVII^e siècle, l'hôpital et la maison du Chapelain.

Le projet

Lors du démarrage du dossier, ces édifices appartenaient à la Ville de La Louvière. Un projet de réaffectation avait déjà été envisagé dans les années 1990 mais sans succès. En 2000, le bien est inscrit sur la liste de l'IPW et bénéficie dès lors d'une aide proactive pour le montage d'un projet. En 2003, une affectation mixte du site est définie, combinant une fonction culturelle et associative (dans la chapelle) et une fonction résidentielle (au niveau de l'hôpital et de

par l'IPW en 2004 avait démontré la grande valeur patrimoniale des édifices, menant à une extension de classement en 2007. Grâce à celle-ci, le projet de logements a pu prétendre à une subvention plus importante du Patrimoine.

Entre 2006 et 2009, l'étude architecturale menée durant la procédure de certificat de patrimoine a permis de préciser le projet. Une étude spécifique des peintures murales, financée par l'IPW, a notamment été réalisée pour mieux appréhender la problématique de leur conservation dans le cadre de la création de logements. En parallèle, l'IPW a assisté le Fonds du Logement dans ses démarches administratives et dans le montage juridique, de l'acquisition des droits réels sur les édifices à la passation du marché de travaux.

Sa concrétisation

Le chantier de restauration de la chapelle mené par la Ville de La Louvière est en cours depuis 2014 et devrait se terminer en 2016. Ce volet du projet, qui prévoit le maintien du culte et l'aménagement d'un local associatif, avait déjà bénéficié d'une subvention à la restauration à hauteur de 180.000 €. La restauration des édifices restants, soit l'ancien hôpital et la maison du Chapelain, en vue de leur transformation en logements pourra débuter bientôt. Le financement du projet est soutenu au travers de deux subsides, le premier venant du Programme communal du Logement via la Wallonie et la Ville de La Louvière dans lequel le FLW est l'opérateur (450.000 €). Le deuxième est la subvention à la restauration (près de 400.000 €) qui vient d'être octroyée. D'autre part, la Ville de La Louvière intervient également dans l'aménagement des abords via un soutien à la conception et à la réalisation à travers ses services communaux. Le solde du projet est assumé par le FLW.

la maison du Chapelain), avec respectivement la Ville et le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie comme porteurs de projet. Deux obstacles restaient à lever : démontrer la faisabilité technique et financière et faire reconnaître la valeur patrimoniale des édifices non classés.

La faisabilité du projet a été démontrée grâce à une étude cofinancée par Ethias et l'IPW en 2005. C'est notamment l'intervention de ce mécène qui a permis à ce projet de décoller. Quant au classement comme monument, une pré-étude archéologique réalisée



La maison du Chapelain en arrière-plan © IPW

Mise en valeur du patrimoine arboré :

le chêne de Liernu « Arbre de l'année 2015 »

« L'Arbre de l'année » est un concours créé en 2002 en République tchèque et organisé au niveau européen depuis 2011 par l'*Environmental Partnership Association*. Ce n'est qu'en 2014 toutefois que la Fondation belge pour la Conservation des Habitats décida de rejoindre d'autres associations de plusieurs pays de l'Union européenne et de participer à ce concours dédié à la mise en valeur du patrimoine arboré national. Répondant au principe de l'alternance, ce fut au tour de l'aile wallonne de la Fondation de prendre en charge l'organisation de ce projet visant à couronner un arbre non seulement reconnu pour ses caractéristiques dendrologiques et esthétiques remarquables, mais surtout pour l'intérêt qu'il présente pour la compréhension de l'histoire locale et sa relation nouée avec l'homme et la société au fil des siècles (fonctions culturelle, sociale et symbolique).

Après appel à candidatures, six arbres sélectionnés par un jury compétent et répartis en Wallonie et Région bruxelloise ont donc été soumis au vote du public via les réseaux sociaux. Après un long *mano a mano* avec le châtaignier de la ferme d'Hougoumont, qui bénéficiait il est vrai de la publicité liée aux commémorations du bicentenaire de la bataille de Waterloo, c'est finalement le Gros-Chêne de Liernu qui s'est vu décerner en fin d'automne le titre d'« Arbre belge de l'année 2015 ».

Il s'agit là d'une récompense amplement méritée et justifiée, s'agissant d'un arbre parmi les plus emblématiques du pays en raison de sa taille, de son âge – certains le renvoient à l'époque de Charlemagne ! –, et de son caractère historique. D'une circonférence de plus de 14 mètres à la base, ce chêne est en effet consi-

déré comme le plus gros chêne du Benelux et le plus gros arbre, toutes espèces confondues, du royaume. Planté au centre de la localité, ce témoin vivant de notre patrimoine arboré a inévitablement joué un rôle majeur dans l'organisation de la communauté villageoise. Bien qu'on en soit réduit à de simples conjonctures quant à sa vocation originelle, son illustration plus tard dans un des albums de Croÿ (1605) laisse supposer que le Gros-Chêne a effectivement servi à l'époque l'exercice du pouvoir et de la justice.



Insuffisance de mycorhizes (résultats de l'association symbiotique entre des champignons et les racines des plantes) et d'oxygénation du sol. Le constat des spécialistes néerlandophones devrait plaider pour une meilleure protection et gestion des abords du chêne, non encore classés à l'heure actuelle. Photo Y. Gerrebos © SPW



La Confrérie du Gros-Chêne © Confrérie du Gros-Chêne

À l'annonce du verdict, c'est bien évidemment avec une légitime fierté que la Confrérie du Gros-Chêne, qui veille avec attention à sa bonne sauvegarde, s'est réjouie de cette victoire. Avec ce titre, un nouveau défi l'attend toutefois : défendre les couleurs de la Belgique lors de l'élection de l'« Arbre européen de l'Année 2016 » !

Yves GERREBOS

Pour en savoir plus
www.conservation-des-habitats.be
www.treeoftheyear.org

Une renommée au-delà de nos frontières...

Parmi nos vieux chênes, celui de Liernu est indéniablement le plus célèbre en raison de sa taille et de son âge supposé. Sa notoriété dépasse d'ailleurs aujourd'hui les limites du pays et il est régulièrement cité dans des publications étrangères.

Dernière preuve de l'intérêt qu'il suscite, la récente visite d'une délégation menée par l'Administration flamande du Patrimoine (VIOE) composée d'arboristes et spécialistes de Flandre et des Pays-Bas qui œuvrent pour la protection et une gestion appropriée des arbres patrimoniaux (Pour en savoir plus : Collectif, *Het beheer van veteranboom*, ISBN 978 90 820 3380 9, Gerrit Jan KEIZER, *De verborgen boom*, ISBN 978 90 77408 98 8 ou www.wereldboom.org (Stichting Wereldboom)).

De son côté, la Confrérie du Gros-Chêne poursuit les démarches pour faire connaître « La Chaîne des vieux chênes d'Europe », initiative déjà entreprise avec le chêne des Bosses à Châtillon dans le Jura suisse et le chêne-chapelle normand d'Allouville-Bellefosse, et qui s'inscrit déjà parfaitement dans le contexte et l'esprit du prochain concours de l'arbre européen.



Le chêne de Liernu, patrimoine exceptionnel de Wallonie et « Arbre de l'Année 2015 ». Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

« Neandertal l'Européen »

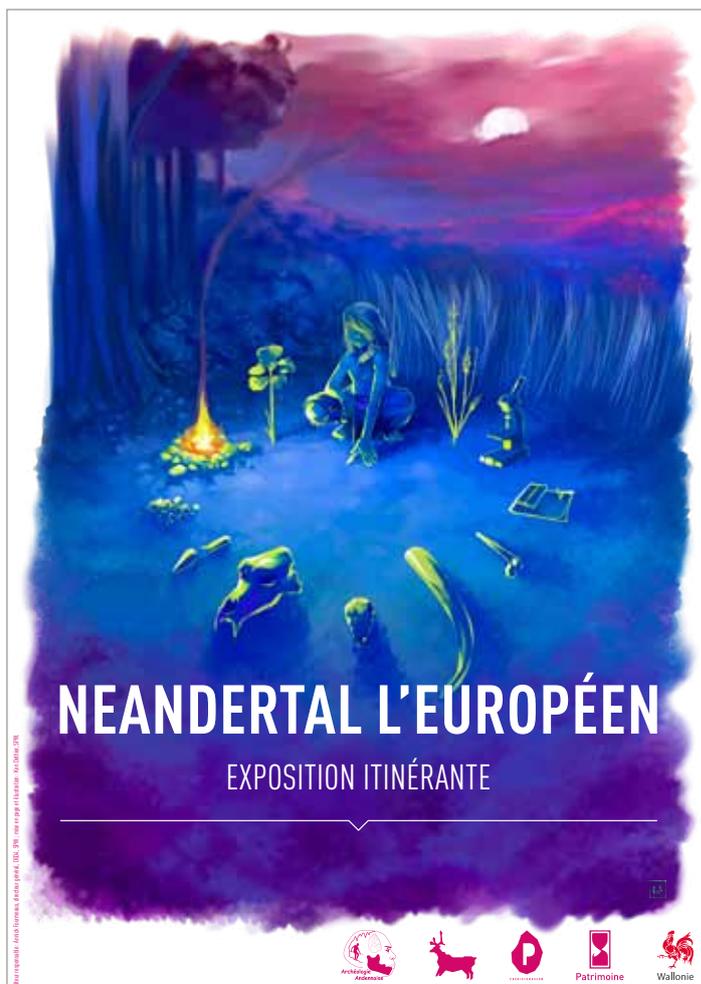
L'exposition « Neandertal l'Européen » vous invite à la rencontre d'une humanité fascinante, auréolée de mythes, qui s'est éteinte vers 30.000 ans avant notre ère. Destinée à un large public, cette exposition tente de répondre aux nombreuses questions qui viennent à l'esprit à l'évocation du nom Neandertal. Comment était-il ? Quelles étaient ses différences par rapport à nous ? Comment vivait-il ? Quels étaient son environnement, son alimentation, son habitation ? Comment sait-on tout ce que nous savons sur cet homme aujourd'hui disparu ?

« Neandertal l'Européen » propose un bilan de ce que l'on sait et comment. Forte de son expérience dans des musées de préhistoire de Belgique et de France, « Neandertal l'Européen » revient dans une nouvelle formule plus compacte. Le contenu et la scénographie ont été entièrement revus pour des espaces de moindre ampleur aux environs de 50 m² minimum et pour un public plus large et plus jeune.

Un catalogue de 128 pages, abondamment illustré, accompagne l'exposition. Il se destine à un large public. Il invite à pousser plus loin la découverte de cette humanité fascinante qu'est l'Homme de Neandertal au travers de l'histoire, de la géographie et bien sûr des sciences de la terre et du vivant.

SPW-DGO4, Département du Patrimoine,
Direction de l'Archéologie
Madeline Votion

Rue des Brigades d'Irlande, 1 à B-5100 Jambes
+ 32 (0)81 / 33 21 67 • +32 (0)479 / 67 09 25
evenements.dgo4@spw.wallonie.be



Fouilles 2015 dans la nécropole celtique du second Âge du Fer « Au-dessus du Fond de Ligne » à Namoussart (Neufchâteau)*

Contexte des fouilles

Suite au projet d'extension d'un poulailler industriel à Namoussart (Neufchâteau) au lieu-dit « Au-dessus du Fond de Ligne », en accord avec les propriétaires du terrain, messieurs Huberty père et fils, nous avons entrepris en juillet-août la fouille de quatre tombelles dont trois avaient été explorées entre 1957 et 1964 par des amateurs.

Contexte culturel

Dans les Ardennes belges, deux groupes de tombelles du début du second Âge du Fer (500 – 300 av. J.-C.) ont été définis par A. Cahen-Delhaye (Cahen-Delhaye, 1998) : le groupe méridional et le groupe septentrional. Dans le groupe méridional, certaines tombelles ont été réutilisées au III^e et au début du II^e siècle. Généralement rassemblées en petits groupes dépassant rarement la dizaine d'individus, ces nécropoles ont été systématiquement érigées sur les hauteurs. Ces deux groupes se distinguent très nettement par la quantité, la qualité et la nature des dépôts funéraires accompagnant les défunts. Le groupe méridional, centré sur Libramont et Neufchâteau se caractérise notamment par une plus grande richesse du mobilier funéraire, la présence de tombes à char et, fréquemment, par l'existence de

plusieurs tombes au sein d'un même tertre funéraire. C'est à ce groupe qu'appartiennent les quatre tombelles fouillées à Namoussart au lieu-dit « Au-dessus du Fond de Ligne ». Le groupe septentrional, plus pauvre, a suscité moins d'intérêt de la part des chercheurs et est moins bien connu. Il occupe une région centrée sur les communes d'Houffalize et de Gouvy.

La nécropole du groupe méridional « Au-dessus du Fond de Ligne » : résultat des fouilles anciennes

Cette nécropole a été fouillée en partie de 1957 à 1964 par divers sondages (C. A. F., 1960 ; Cahen-Delhaye A. & Geubel A., 1976). Les tertres 2, 3 et 4 ont été fouillés en 1958. La tombe 2 a été ouverte par une tranchée de 20 m sur 2 m dans laquelle une tombe rectangulaire de 2,60 m sur

0,80 m a été découverte. Il s'agissait d'une tombe de femme contenant un torque en bronze (collier rigide en métal), deux bracelets en bronze et deux fragments de la boîte crânienne. Comme aménagement, ne subsistaient que des traces de bois sur une paroi de la tombe et un gros caillou blanc près des pieds. Dans la tombe 3 a été mise au jour une tombe à char présentant des traces de foyer, une portion de céramique décorée, une petite tasse en terre noire,



Fig. 1 : Ouverture d'une tombe à la pelle mécanique © SPW-DGO4

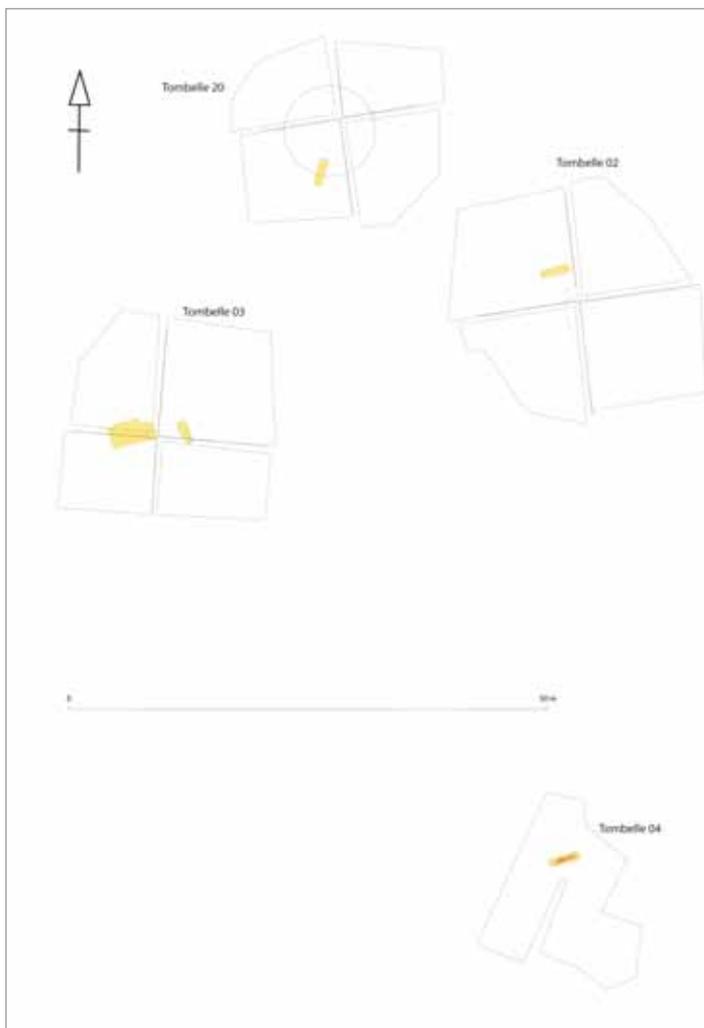


Fig. 2 : Plan des tombes fouillées en 2015. Infographie : S. Leduc © SPW-DGO4

un mors de cheval, des fragments de bandage de roue et quelques pièces de harnachement en fer. La tombelle 4 a été ouverte sur près des trois quarts de sa superficie et sondée dans le dernier quart. Elle aurait déjà été visitée en 1890. Elle a livré une tombe dans sa partie nord-est, contenant un torque torsadé à crochet en bronze, deux bracelets lisses en bronze et huit couronnes dentaires. Les contours de la fosse d'inhumation n'ont pas été aperçus.

Résultats de la campagne de 2015

Étant donné les résultats obtenus lors de la fouille de la nécropole d'Hastape (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 40), également fouillée anciennement, il était pertinent d'entreprendre de nouvelles fouilles dans ces tombelles (fig. 1-2). D'autant plus qu'aucun relevé précis n'avait alors été effectué.

Dans le tertre 2, nous avons retrouvé la trace d'une ancienne tranchée de fouille et de la sépulture féminine publiée antérieurement. Dans le tertre 3, la tranchée de fouille de la tombe à char publiée était bien visible. Nous avons par contre découvert une seconde sépulture à inhumation creusée dans le sol en place, orientée sud-ouest/nord-est et contenant des restes de bois et une boucle en métal.

Le tertre 20 n'ayant par contre fait l'objet d'aucune publication était, pensions-nous, intact. Cependant, il n'a livré aucun vestige, si ce n'est la trace d'une tombe, remplie de terre humifère. Il semblerait donc qu'elle ait également été explorée dans le passé.

Enfin, alors que nous hésitions à ouvrir la tombelle 4 qui avait déjà été fouillée sur les trois quarts de sa superficie et sondée dans le quatrième quart, nous avons décidé d'en explorer une moitié, dont ce quatrième quart. Ce tertre avait déjà livré une tombe et nous avons eu la chance d'y découvrir la tombe originelle, creusée très profondément dans le sol en place. Il s'agit d'une tombe féminine contenant un torque torsadé en alliage cuivreux, un ou deux bracelets torsadés fragmentés, une fibule, un crochet de ceinture, l'émail d'une dent et une trace jaune à la place du corps sur le fond de la fosse (fig. 3).

Conclusion

Cette fouille, comme celle d'Hastape (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 40), nous incite à prendre en considération les nécropoles anciennement fouillées qui peuvent encore livrer des informations capitales. Les différentes fosses d'inhumation explorées par les amateurs ont par ailleurs pu être localisées dans l'espace et dessinées. Les informations sur l'érection des tertres sont malheureusement fort lacunaires cette fois-ci, les travaux antérieurs ne nous permettant pas de reconstituer la position et le volume exacts des tertres. Avant leur restauration, les objets archéologiques qui nous permettront de dater plus précisément les inhumations seront examinés attentivement au microscope par Hugues Doutreléont. Son étude, qui ne fait que commencer, permet déjà de déceler



Fig. 3 : La tombe découverte dans la tombelle 4 © SPW-DGO4

la présence de fibres textiles et animales conservées sur les objets en métal. Nous attendons donc avec impatience leur identification !

Christelle DRAILY,
SPW / DGO4

Département du Patrimoine
Direction extérieure du Luxembourg
Service de l'Archéologie

Bibliographie

- C. A. F., *La nécropole celtique de Namoussart dans Les cahiers chestrolais*, 1, 1960, p. 4-8.
- CAHEN-DELHAYE A. & GEUBEL A., *Tombelles de La Tène à Hamipré, Namoussart dans Archaeologia Belgica*, 189, 1976, p. 5-36.
- CAHEN-DELHAYE A., *Les rites funéraires laténiens en Ardenne belge dans Études et documents, Fouilles*, 4, 1998, p. 15-30.
- LEFORT M., *La nécropole celtique de Namoussart dans Les cahiers chestrolais*, 2, 1960, p. 5-8.

* Je remercie les personnes suivantes pour avoir donné accès à leur terrain, avoir facilité la fouille et pour leur aide lors de la fouille même : M^{mes} et MM. Huberty, Sylvie Leduc, Pierre Adam, Philippe Collard, Marie-Noëlle Rosière, Dominique Bossicard, Marc Leclercq, Nicolas Meunier et Jean-Luc Adam.

Fouille d'un établissement rural à Quévy-le-Grand



Vue générale du site en cours de fouille. Photomontage dressé sur base de prises de vues réalisées par drone. Photos et infographie P.-M. Warnier © SPW-DG04

Le projet de création d'un lotissement situé entre les rues des Sœurs, du Culot et de la Fontaine à Quévy-le-Grand (Hainaut) a nécessité une intervention archéologique préventive sur les 2 ha concernés par les travaux. L'opération, dirigée par le Service public de Wallonie (Direction Hainaut I, service de l'Archéologie) et réalisée par l'asbl Recherches et Prospections archéologiques (RPA), a été posée en deux temps : une évaluation de juin à juillet 2012, suivie d'une fouille de juillet à décembre 2012. Cette dernière s'est focalisée sur le château découvert lors de l'évaluation. De mai à octobre 2015, la même asbl a réalisé des fouilles archéologiques commanditées également par le Service public de Wallonie. Cette seconde campagne de fouille avait pour but d'investiguer deux secteurs non explorés en 2012 : une zone de 20 m sur 100 m le long de la rue du Culot et une autre de 50 m sur 100 m le long de la rue des Sœurs.

Peu d'informations historiques sont disponibles sur Quévy-le-Grand et les zones qui nous occupent pour les fouilles de 2015. Les cartes de Ferraris (1775) et Popp (env. 1850) montrent cependant, en bordure de la rue des Sœurs, un complexe de bâtiments organisés en carré, s'étirant du coin de la rue au petit cours d'eau qui traverse le terrain. Une partie de ces bâtiments est encore décelable dans le paysage aujourd'hui. Le reste des parcelles concernées par l'intervention archéologique semblent avoir été des prairies, du moins à partir du XVIII^e siècle.

Bref résumé des découvertes réalisées en 2015

La première trace d'occupation pouvant être datée avec certitude remonte au VIII^e siècle. Elle se compose d'un petit four de potier de plan circulaire d'un mètre de diamètre, à massif central. La fouille de son comblement a permis la mise au jour de la dernière fournée de poteries qui, suite à un accident de chauffe, s'est effondrée sur le fond du four.

De l'occupation médiévale (X^e-XV^e siècles) du site datent de nombreuses structures excavées telles que des silos et des fonds de cabanes dont les comblements ont fourni du matériel céramique datant ; des trous de poteaux formant des alignements et/ou des plans de bâtiments de bois sur poteaux dressés et quelques fossés dont la documentation est trop partielle pour en déduire une quelconque organisation spatiale. Ces vestiges illustrent la fixation du premier habitat documenté dans le centre villageois de Quévy-le-Grand. À celui-ci succèdera la construction et l'abandon d'un château, dont les vestiges ont été découverts à moins de 50 m vers l'est et fouillés en 2012.

Des époques moderne et contemporaine (XVI^e-XIX^e siècles) date l'essentiel des vestiges, soit une très grande ferme en carré. Une cour de plan rectangulaire est bordée au nord, à l'est et à l'ouest par des bâtiments agricoles en dur. L'édifice situé à l'ouest est une construction postérieure aux autres. Sur l'ensemble du site et aux deux époques rencontrées, le mode de construction s'avère extrêmement stable tant en termes de matériaux que pour leur mise en œuvre. La détermination des phases de construction n'a donc pu se faire que via l'observation des différentes coutures entre les maçonneries. Deux des bâtiments, situés au nord et à l'est de la cour, sont identifiés comme étant une grange avec annexe et une bergerie. Le troisième bâtiment est le corps de logis de la ferme. Ces trois constructions ont subi de très nombreuses modifications : divisions internes en murs de moellons, en murs de briques ou encore sur poteaux et sablières. Mais aussi, construction de diverses annexes le long des murs pignons des bâtiments principaux. Toutefois, c'est au niveau du logis que ces aménagements sont les plus importants. Son noyau primitif, composé d'un alignement de trois pièces, dont deux cavées, s'est vu adjoindre au fil des diverses phases de construction, au moins neuf autres pièces. Dans l'angle nord de la cour était aménagée une porte d'entrée massive donnant accès à un chemin empierré, tandis que l'angle est, ouvert sur 1,50 m de



Four de potier contenant des céramiques brisées et datant du VIII^e siècle. Photo V. Danese © RPA/SPW

large, donnait accès à un second chemin empierré qui menait à un abreuvoir. Tout autour de ces bâtiments ont été creusées de très nombreuses fosses d'enfouissement pour animaux. Ces fosses, d'époques diverses, contenaient les squelettes, le plus souvent en connexion, de chevaux, brebis ou chèvres et de chiens. L'une d'elles mesurait 3 m sur 11 m et contenait de nombreux squelettes en connexion mêlés à de la chaux. Cet enfouissement collectif est sûrement le résultat d'une épidémie ayant fait de gros ravages dans le cheptel.

Ces quelques mois de fouilles ont donc permis la découverte d'une occupation assez longue de l'un de nos établissements ruraux, d'origine médiévale et perdurant jusqu'aux époques modernes. Cependant, les vestiges étant très nombreux et répartis sur une vaste étendue, il serait nécessaire de continuer la fouille de ces deux mêmes zones durant l'année 2016. En effet, par sa durée, sa continuité d'occupation et sa bonne conservation, la ferme mise au jour à Quévy peut s'avérer être un exemple de référence pour la compréhension de ce type d'établissement.

Véronique DANESE



Fosse contenant un squelette de jeune cheval. Photo V. Danese © RPA/SPW

Découverte de vestiges au sommet de la batterie Sambre de la citadelle de Namur



Vue générale des vestiges découverts. Photo P.-H. Tilmant © SPW

La batterie Sambre s'élève au sud de la rivière du même nom, le long de la rue des Moulins et s'appuie à l'une des murailles de la citadelle. L'édifice de plan trapézoïdal est haut de près de 15 m. Il se présente sous la forme d'un massif plein parementé, uniquement accessible au sommet par un escalier partiellement aménagé dans l'épaisseur de la muraille précitée. Cet escalier donne également accès à une petite pièce ayant servi sans doute de salle de garde. Cette batterie a vraisemblablement été construite au XVI^e ou au XVII^e siècle. Elle permet dès la seconde moitié du XVII^e siècle de protéger la Rampe verte. Celle-ci a été aménagée en 1655 afin d'acheminer vers la partie du site appelée Terra Nova tout le matériel et l'armement nécessaires à une garnison. Deux canonnières équipaient à cet effet le sommet de la batterie. Elles permettaient aussi sans doute de contrôler le chemin qui, longeant la Sambre, aboutissait à l'une des anciennes portes de la ville.

C'est dans le cadre des projets de restauration et de mise en valeur de la citadelle que la Ville de Namur a lancé le chantier de la batterie Sambre fin 2014. Les travaux prévoyaient en outre un terrassement au sommet

de l'édifice afin de parvenir à un niveau compatible avec un système efficace d'étanchéité et d'évacuation des eaux pluviales. L'arrachage de la végétation ayant poussé depuis de nombreuses années au sommet a laissé apparaître deux courts alignements de blocs. Un nettoyage complémentaire a révélé qu'il s'agissait de maçonneries non liées aux murs actuels de la batterie. Elles étaient susceptibles de devoir être partiellement démontées dans le cadre des travaux prévus. Une campagne de fouilles préventives a donc été décidée et s'est déroulée en plusieurs étapes, entre octobre 2014 et mai 2015. Elle a abouti à la découverte de maçonneries appartenant à différentes phases de construction.

La phase la plus ancienne est représentée par quatre murs chaînés les uns avec les autres, dont trois délimitent un vaste bâtiment, à l'origine rectangulaire ou trapézoïdal, s'appuyant à l'une des murailles du site. Les murs nord et ouest ont été dégagés sur leur longueur interne totale et le mur est repéré dans un sondage.

La fouille partielle du comblement des deux pièces a livré un abondant matériel céramique. Celui-ci date de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle et se caractérise par sa grande qualité. Le site de provenance de cette vaisselle est vraisemblablement en lien avec le statut social élevé des occupants de la citadelle et plus particulièrement des édifices annexes à l'ancien logis comtal.

Quelle peut avoir été la nature de ce bâtiment ? Il convient tout d'abord de noter qu'il y a quelques années, Jean-Louis Antoine avait émis l'hypothèse selon laquelle l'actuelle batterie Sambre dissimulerait

des vestiges de la première porte de Bordial. Les fouilles menées fin 2014 - début 2015 confirment cette hypothèse. D'après l'iconographie ancienne, cette porte s'élevait le long de la Sambre, à l'emplacement du terrain le plus étroit entre la rivière et les remparts de la citadelle ; elle se situait ainsi en amont du pont de Sambre et à hauteur du moulin implanté le long du cours d'eau. Ces caractéristiques topographiques sont précisément celles des vestiges mis au jour dans l'emprise de la batterie. D'autres arguments sont également probants. Sur la représentation de Namur par Braun et Hogenberg (1572-1618), la porte a la forme d'une très haute tour quadrangulaire, ce qui concorde avec le plan des maçonneries découvertes et la hauteur à laquelle elles ont été mises au jour. Par ailleurs, la porte avait une fonction éminemment défensive ; l'épaisseur des maçonneries dégagées suggère précisément une telle fonction. Enfin, les dimensions globales du bâtiment sont tout à fait cohérentes avec un usage en tant que porte d'entrée de ville.

Compte tenu de ces différents éléments, on peut considérer comme certain que le bâtiment mis au jour dans l'emprise de la batterie Sambre constitue les vestiges de la première porte de Bordial. Celle-ci est citée dans un texte en 1235. Avec l'usage de nouvelles techniques de siège et la nécessité d'agrandir l'enceinte urbaine, elle va progressivement devenir obsolète. Dès lors, elle cède la place à une deuxième porte construite en amont et citée notamment en 1408. Toutefois, le premier édifice est conservé ; bien que sa valeur militaire ait diminué, il peut encore constituer une deuxième ligne de défense. Cette situation se prolonge sans doute aux XV^e et XVI^e siècles. Il est probable que l'édifice aura été

progressivement abandonné parce que de moins en moins adapté par rapport aux progrès de l'artillerie. C'est vraisemblablement au XVI^e ou au XVII^e siècle que ce qui subsistait de la porte primitive a été englobé dans une fortification plus vaste, sous la forme de l'actuelle batterie Sambre. Certains tronçons des murs médiévaux partiellement arasés serviront de base à de nouvelles maçonneries. Sous l'occupation hollandaise (1815-1830), les parements externes de la batterie seront reconstruits, pour offrir l'aspect que l'on connaît aujourd'hui.

On notera qu'à la citadelle, la pratique consistant à intégrer une fortification médiévale dans un édifice défensif des Temps modernes avait déjà été employée, notamment à la porte de Médiane.

Pierre-Hugues TILMANT



Un aperçu de la céramique mise au jour. Photo O. Gilgean © SPW

Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la Foire du Livre de Bruxelles s'affiche comme un événement incontournable pour l'ensemble des acteurs du livre ainsi que leur public. Cette 46^e édition s'attaquera au thème « Le bonheur est à la page ». Les éditions de l'Institut du Patrimoine wallon vous y donnent rendez-vous !

Depuis 2012, le catalogue des publications est commun aux éditions de l'Institut du Patrimoine wallon et du Service du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les publications sont diffusées par l'IPW.

Du 18 au 22 février 2016
Tour & Taxis
Avenue du Port, 88
1000 Bruxelles
www.flb.be

Toute personne souhaitant être tenue informée des nouveautés peut envoyer son adresse mail à publication@idpw.be afin de recevoir le mailing périodique adressé par le service des publications de l'IPW.

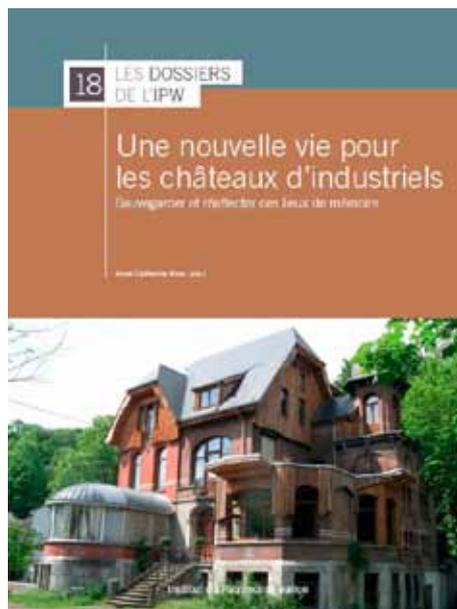
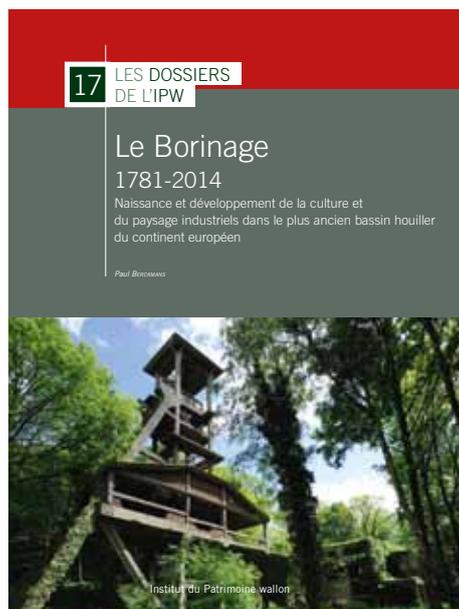


Deux nouveaux « Dossiers de l'IPW » mettent le Borinage et les châteaux d'industriels à l'honneur

Le Borinage... Trois siècles façonnés par les mines de charbon. Le berceau d'un grand nombre d'innovations : technologiques (premières pompes à feu), sociales (création du P.O.B.) et économiques (Grand

Hornu). Cet ouvrage présente le fruit des observations de l'auteur faites durant ces trente dernières années, qu'il s'agisse des vestiges de ce passé ou de leur évolution dans le temps.

Paul BERCKMANS, *Le Borinage 1781-2014. Naissance et développement de la culture et du paysage industriels dans le plus ancien bassin houiller du continent européen* (Les Dossiers de l'IPW, 17), Namur, IPW, 2015, 432 pages, 35 €.



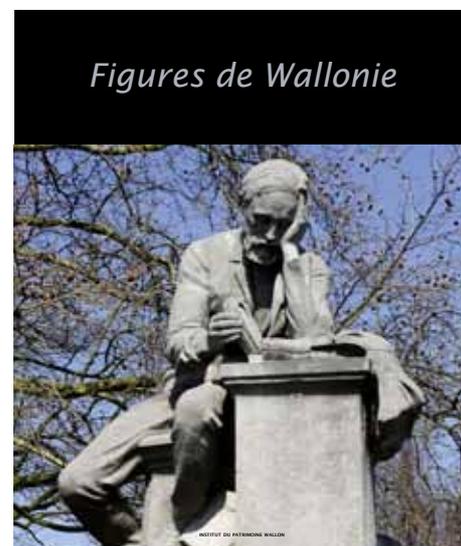
La journée d'étude sur les demeures patronales industrielles, qui s'est déroulée le 3 octobre 2014 au château Mondron à Jumet, a été l'occasion de réaliser un tour particulièrement instructif de Wallonie, de Bruxelles, de Flandre et même partiellement du monde. Ce sont les actes de cette rencontre, agrémentés de réflexions méthodologiques et typologiques.

Anne-Catherine BILOU (dir.), *Une nouvelle vie pour les châteaux d'industriels. Sauvegarder et réaffecter ces lieux de mémoire* (Les Dossiers de l'IPW, 18), Namur, IPW, 2015, 240 pages, 20 €.

Les grandes figures de Wallonie au travers de leurs portraits sculptés

Ce livre offre pour la première fois au lecteur un large éventail de personnes et de personnages de Wallonie dont le portrait a été sculpté. À une première partie constituée d'analyses consacrées à la statuaire succède un important répertoire des œuvres conservées dans l'espace public en Wallonie, à Bruxelles-Capitale, en Flandre et à l'étranger. Un index final facilite la recherche. À coup sûr un ouvrage de référence pour longtemps !

Jean-Marie DUVOSQUEL et Denis Morsa (dir.), *Figures de Wallonie. Premiers jalons d'analyse et d'inventaire de portraits sculptés* (Le Patrimoine de Wallonie), Namur, IPW, 2015, 512 pages, 45 €.





Sortie du 23^e numéro de la « Chronique de l'archéologie wallonne »

Ce nouveau numéro de la « Chronique de l'archéologie » compile les résultats des travaux archéologiques menés en Wallonie durant l'année 2014. Cette revue annuelle, produite par le Département du Patrimoine, offre au lecteur un panorama de la recherche archéologique sur toute l'étendue du territoire wallon. Elle rassemble des informations issues de

tous horizons : administration, universités, cercles locaux, bénévoles, etc. L'ensemble de ces notices est disponible sur le site : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw.

Chronique de l'archéologie wallonne, 23, Namur, SPW, 2015, 344 pages, 12 €.

Un 9^e tome pour la collection « Architectures »

variés et donc leur architecture également. 2015 est une année anniversaire pour le Centre culturel du Brabant wallon qui fête ses 30 ans d'existence. C'était une belle occasion pour Anne Norman, auteure de l'ouvrage, de mettre les espaces liés à la culture de la province en valeur, de les investiguer et de tenter, à travers eux, une étude de l'activité culturelle en Brabant wallon. Les neuf bâtiments présentés sont l'extension de la Chapelle musicale Reine Élisabeth à Waterloo, un hall polyvalent à Wavre, le Mémorial 1815 de la bataille de Waterloo à Braine-l'Alleud, une maison de village à Nodebais, l'Institut des Arts de Diffusion à Louvain-la-Neuve, le centre d'accueil de

l'abbaye de Villers-la-Ville, le musée Hergé à Louvain-la-Neuve, l'académie de musique de Braine-l'Alleud et l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve.

Anne NORMAN, *9 espaces culturels en Brabant wallon (Architectures, 15)*, Wavre, Province du Brabant wallon, 2015. Le livre est disponible gratuitement à l'adresse developpementterritorial@brabantwallon.be. Les tomes 6 à 14 restent disponibles à la Maison de l'Urbanisme (+32 (0)10/62 10 55 ou m.urbanisme@ccbwb.be).

L'architecture est toujours l'expression d'une culture, d'un choix de société, quel qu'il soit. Sa nature est par conséquent éminemment culturelle. L'architecture répond aussi à des besoins multiples et à des fonctions précises. Parmi celles-ci, celle d'abriter des activités, elles aussi, liées à la culture. Elles sont multiples et n'impliquent pas une réponse unique : théâtre, cinéma, musées, centres culturels, salle de concert, bibliothèque, galerie d'art... ces lieux sont

« Des Moulins et des Hommes » sur le cours de l'Ourthe,

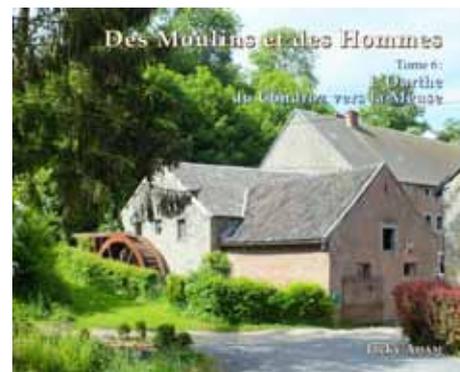
du Condroz vers la Meuse

Avec ce sixième tome, Jacky Adam et l'asbl Des Moulins et des Hommes poursuivent leur périple au fil des moulins de l'Ourthe, à la recherche des nombreux témoignages éclairant l'histoire de chaque moulin, le cadre de vie des meuniers de jadis ou l'âme des lieux.

Après cinq volumes consacrés à l'Ourthe orientale (communes de Gouvy, Houffalize, Bastogne et La Roche) et occidentale (communes de Libramont-Chevigny, Sainte-Ode, Bertogne, Tenneville et La Roche), à la vallée de l'Aisne (communes de Manhay,

Érezée et Durbuy) et enfin, au cours de l'Ourthe de l'Ardenne aux portes de la Famenne (communes de La Roche, Rendeux et Hotton), à son cours en Famenne et Condroz (communes de Marche-en-Famenne, Somme-Leuze, Durbuy, Havelange, Ferrières, Ouffet, principalement), c'est au tour du tracé allant de Hamoir à Liège (communes de Hamoir, Comblain-au-Pont, Sprimont, Nandrin, Esneux, Anthisnes, Neupré et Angleur) d'être patiemment investigué. Le voyage se poursuivra dans le dernier tome annoncé. Encore de belles découvertes en perspective.

Jacky ADAM, *Des Moulins et des Hommes, 6. L'Ourthe du Condroz vers la Meuse*, La Roche-en-Ardenne, 2015, 352 pages, 60 €.



L'ouvrage, disponible également en librairie, peut être commandé auprès de l'asbl par téléphone, courrier ou Internet.

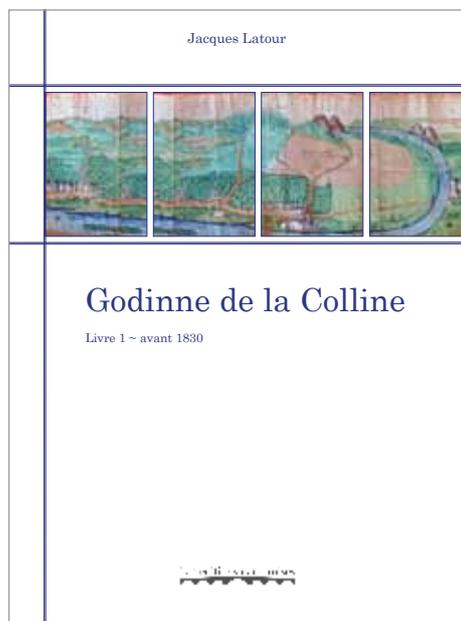
Des Moulins et des Hommes asbl
Ortho, 34 b • B-6983 La Roche-en-Ardenne
Tél. +32 (0)84 / 43 34 81
info@desmoulinsetdeshommes.be
www.desmoulinsetdeshommes.be

Pour les amateurs d'histoire et de patrimoine rural...

Pendant des siècles, jusqu'au XVI^e précisément, le village de Godinne est installé au creux de la vallée, le long de la rive droite de la Meuse avec vue vers ses quatre îles. Au XVII^e siècle, le village s'agrandit. Non pas, comme on aurait pu s'y attendre, en s'étendant au creux du méandre ou sur un plateau non loin du château mais bien vers un tout autre endroit... C'est sur son versant abrupt en aval de l'église qu'on voit apparaître des constructions, les premières à s'écarter résolument de l'alignement ancestral mosan. Contre toute attente les Godinnois ont décidé d'occuper cet endroit, malgré les difficultés d'y construire leurs bâtisses en pierre ! Ce document tente d'expliquer pourquoi et à quel rythme ce quartier de la « Colline » s'est établi à cet

endroit entre 1624 et 1821. Là, on y découvre un habitat godinnois qui est le reflet de notre patrimoine rural du Condroz mosan. On y rencontre aussi des noms de familles godinnoises qui ont fait souche dans le village. Un second volume complètera prochainement la découverte de ce quartier de la Colline et couvrira la période de l'Indépendance à nos jours.

Jacques LATOUR, *Godinne de la Colline. Livre 1, avant 1830*, Namur, Les Éditions namuroises, 2015, 110 pages, 18 €. La diffusion de l'ouvrage est assurée par les Éditions namuroises (tél. +32 (0)497 / 41 81 31 • fax : +32 (0)81 / 40 30 93 • info@editionsnamuroises.be • www.editionsnamuroises.be).



De l'apprentissage de l'histoire...

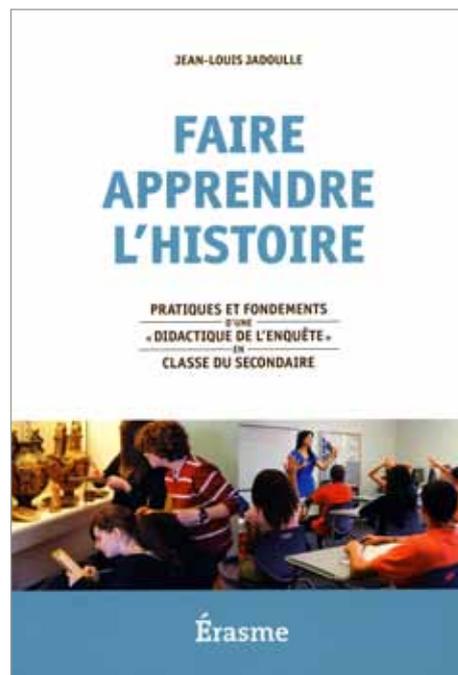
De prime abord, il pourrait paraître surprenant de trouver le compte rendu d'un ouvrage de didactique dans le présent trimestriel. À y regarder de plus près, ce n'est pas si étonnant que cela. Certes, Jean-Louis Jadoulle, qui est professeur de didactique à l'Université de Liège, mais qui a également une expérience pratique du secondaire, propose une mise au point théorique des nouvelles conceptions de l'enseignement de l'histoire, mais il développe également des pistes d'action concrètes et opérationnelles conformes à l'état actuel de la didactique de l'histoire. Dans cette perspective, l'accent est bien évidemment mis sur les outils traditionnels utilisés par les enseignants en classe : documents écrits, iconographiques, audiovisuels, etc. Mais pas seulement.

En effet, l'auteur invite également les enseignants à sortir de leurs classes pour exploiter les ressources patrimoniales et muséales en favorisant les visites de monuments, de sites, de musées ou d'expositions

temporaires. Et là la didactique de l'histoire rejoint la sensibilisation du grand public au patrimoine. Pour ce faire, Jean-Louis Jadoulle, après avoir indiqué quels sont selon lui les apports des ressources patrimoniales, suggère différents moyens pour exploiter au mieux ces dernières dans le cadre d'une séquence d'enseignement, le tout accompagné d'exemples concrets.

Au-delà de ces aspects pratiques de « didactique de l'enquête », cet ouvrage offre également au lecteur – enseignant ou pas ! – une authentique réflexion sur les fondements, les méthodes et la finalité de l'enseignement de l'histoire et ce, dans une perspective résolument citoyenne.

Jean-Louis JADOLLE, *Faire apprendre l'histoire. Pratiques et fondements d'une « didactique de l'enquête » en classe du secondaire*, Namur, Éditions Érasme, 2015, 464 pages (ISBN 978-2-87438-435-6).

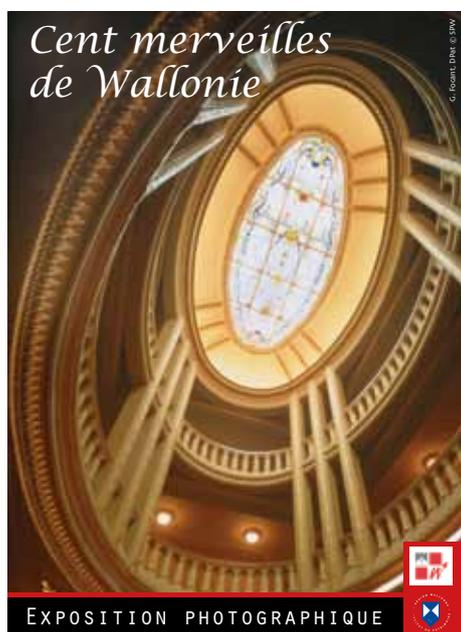


« Du bûcher à la tombe » : exposition à voir au musée du Malgré-Tout

jusqu'au 10 avril 2016

Complément du catalogue publié sur la question en 2014 (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 37), l'exposition visible jusqu'au 10 avril au musée du Malgré-Tout propose une approche globale de la question des nécropoles à incinération en Wallonie. Ces vingt-cinq dernières années ont vu en effet les recherches en archéologie funéraire se multiplier, renouvelant par la même occasion ce champ d'étude particulier. La multiplication des opérations préventives et les apports à la problématique de l'anthropologie, de la biologie, de l'archéozoologie ou encore de l'anthracologie (étude des charbons de bois découverts en contexte archéologique) ont ainsi contribué largement aux progrès de la discipline.

Cette exposition est une création de la Direction de l'Archéologie du Département du Patrimoine du Service public de Wallonie en collaboration avec le musée. La première partie présente les pratiques funéraires liées aux cimetières à crémation du Haut-Empire, illustrées par des panneaux, des modèles d'urnes ou de dépôts symboliques laissés dans les sépultures ainsi qu'au travers des objets qui ont accompagné le défunt sur le bûcher. La deuxième partie propose une sélection de sites funéraires fouillés par le service de l'Archéologie du Service public de Wallonie ces dernières années ou issus de fouilles anciennes, complétée par des découvertes récentes du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



Des expositions toujours disponibles...

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation du public au patrimoine, l'IPW a eu l'occasion de créer plusieurs expositions qui peuvent être mises gratuitement à la disposition de toute association ou institution soucieuse de promouvoir le patrimoine. Ces expositions abordent les thèmes suivants :

« Cent merveilles de Wallonie »

Par Guy Focant, Photographe au Département du Patrimoine du Service public de Wallonie.

L'Institut du Patrimoine wallon a laissé carte blanche à l'auteur dans le cadre de la publication d'une monographie consacrée à sa vision des 100 plus beaux monuments de Wallonie. Parallèlement à cette

publication qui fait office de catalogue, les clichés ont donné naissance à une exposition itinérante composée d'une centaine de photographies encadrées.

« Les gestes du patrimoine. Hommes et femmes de métier en Wallonie »

Par Guy Focant, Photographe au Département du Patrimoine du Service public de Wallonie.

Tout en étant une histoire de vieilles pierres, de monuments prestigieux, d'œuvres d'art et de réalisations somptueuses, discrètes, voire méconnues, le patrimoine est aussi une histoire d'hommes, d'hommes et de femmes ; ceux qui



LES GESTES DU PATRIMOINE

HOMMES ET FEMMES DE MÉTIER EN WALLONIE

PHOTOGRAPHIES DE GUY FOCANT
TEXTES D'ANNICK FIRON

Dans ce livre, Guy Focant, photographe du département du patrimoine de Wallonie depuis une petite vingtaine d'années, pose la porte de l'atelier des artisans et il est rendu sur les chantiers de ces hommes et de ces femmes de métier qui ont fait chaque jour, avec compétence et passion, le patrimoine du riche patrimoine de Wallonie. Grâce à ses photographies de grande qualité, les gestes sont quotidiennement par ces professionnels vus et vécus sous les yeux du lecteur, confiant du même coup à la maîtrise patrimoniale la dimension humaine qui lui manque parfois. Chaque métier illustré est accompagné d'une courte notice explicative.

Format de prestige (52 x 300 mm), couverture rigide sous jaquette, 298 pages, prix : 30 €.

Institut du Patrimoine wallon

Commandes :

Tél. : +32 (0)81 23 07 03

Fax : +32 (0)81 65 90 97

Email : publications@idpw.be

Changement à retirer à la Paix-Denis (Amay) ou dans nos boutiques de Namur ou de Liège (Archiforum)

en ont commandité la réalisation et ceux qui y ont œuvré avec technique, art et passion. De nos jours, si le patrimoine est toujours vivant, nous le devons aussi à tous les artisans du patrimoine, qui poursuivent discrètement ce travail dans le but de le sauvegarder pour le léguer aux générations futures. Une exposition, accompagnée d'une publication, leur est dédiée, comme un hommage, en signe de respect. Pour chaque métier, des artisans de référence ont été choisis ; sans leur participation active, ce travail n'aurait pu voir le jour. Conscients qu'ils sont un maillon dans la conservation et la transmission de notre patrimoine, ils ont grand ouvert la porte de leur atelier, ont donné accès à leurs chantiers et

ont partagé leur passion. Les divers reportages qui illustrent cette exposition se veulent un témoin de ces gestes et de ce savoir et traduisent en image cette passion et ce goût du « bel ouvrage ».

Le photographe a donc poussé la porte des ateliers et s'est rendu sur de nombreux chantiers pour fixer les gestes posés quotidiennement par ces professionnels, ajoutant du même coup à la matière patrimoniale cette dimension humaine qui l'enrichit toujours. La somme de ces photographies a fait l'objet de la publication d'une monographie publiée par l'Institut du Patrimoine dans la foulée des Journées du Patrimoine de 2010 consacrées aux métiers du patrimoine. À son tour, une exposition itinérante de 107 photographies de formats variables imprimées sur toiles rend compte de ce travail acharné et méticuleux et du talent de son auteur.

« Traces choisies du Mouvement wallon. 30 ans de Wallonie, 120 années de formation d'une identité wallonne »

Remontant à la fin du XIX^e siècle, le Mouvement wallon s'est forgé autour de la défense de la langue et de la culture wallonnes, leur ajoutant au fil du temps un contenu économique et social ainsi que des revendications politiques. De la « Lettre au Roi » de Jules Destrée prônant la séparation de la Wallonie et de la Flandre (1912) à la « Question royale » (1950), suivie par le « divorce belge » des années 1960, c'est

aussi sous son impulsion que la Belgique s'est peu à peu transformée en État fédéral lors des réformes de 1970, 1980, 1988, 1993 et 2014.

Les grandes figures de ce Mouvement et les étapes décisives qui ont progressivement contribué à la création de la Wallonie ont souvent fait l'objet d'attentions multiples mais pas les lieux où ces éléments fondateurs se déroulèrent, les traces physiques qu'ils purent laisser ou qui les commémorent. Ces derniers sont pourtant foison et n'attendent qu'un coup de projecteur. Morceaux choisis à découvrir au fil d'une exposition didactique constituée de 37 roll-up (85 cm x 200 cm ou 100 x 200 cm) mettant l'accent sur une quarantaine de lieux porteurs.

Traces choisies du Mouvement wallon

**30 ANS DE WALLONIE,
120 ANNÉES DE FORMATION
D'UNE IDENTITÉ WALLONNE**

Expo

Publications et Manifestations

« Laurent-Benoît Dewez (1731-1812). Aux origines du néoclassicisme en Belgique »

L'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), né à Petit-Rechain près de Verviers au sein d'une famille nombreuse plutôt modeste, a laissé dans nos régions une œuvre abondante de tout premier plan. Durant une quinzaine d'années, de 1759 à 1774, il règne en maître sur l'architecture des Pays-Bas autrichiens et emporte de nombreuses commandes importantes, notamment abbatiales, dans presque toutes les provinces de l'actuelle Belgique. Soutenu par le pouvoir autrichien qui exerce un contrôle sur les reconstructions religieuses, il est considéré comme quasiment incontournable par les amateurs du nouveau style : le néoclassicisme. Onze de ses réalisations parmi les plus représentatives conservées à ce jour sont évoquées dans l'exposition, qui retrace également au travers de 15 roll-up (85 cm x 200 cm) les grandes lignes de sa biographie.

Ces expositions peuvent être mises gratuitement à disposition sur simple demande : communication@idpw.be.

Laurent - Benoît DEWEZ

1731 - 1812

Aux origines
du néoclassicisme
en Belgique

Une initiative de Proledy 2015,
Administrateur général du Festival de l'Architecture wallonne

Rédaction : Caroline BALETTE, responsable de l'exposition
avec la collaboration de Stéphane DEWAZE, Nicolas FUSSEER
(Direction de la Communication de l'IDPW)

Photographies : Guy FOCANT / Archives IDPW (2014) (non-matériel)

Graphiques : Florence SADOIS & Sandrine GEBBE

Remerciements
Albino d'Orval, Direction des Muséums et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale,
Musée royal de Mariemont, ITHP (Tillemont), Ville de Tournai

Editeur responsable : Proledy 2015, rue du Lombard, 79 - 5000 Namur

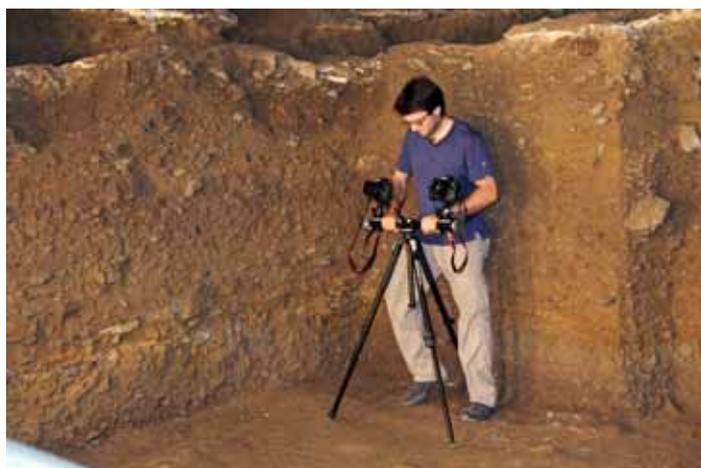
DigiArt : la virtualisation du patrimoine culturel

La virtualisation du matériel et des sites archéologiques est au cœur des préoccupations de nombreux archéologues et conservateurs de musée : lors d'une fouille et quel que soit son contexte, l'enregistrement rapide de l'information est un élément primordial d'autant plus que les délais d'exécution de ladite fouille sont relativement courts. Les réserves des musées, quant à elles, regorgent d'objets qui ne peuvent être montrés au grand public faute de place dans les vitrines. De plus, certains artefacts portent des marques particulières qui ne sont parfois visibles qu'à fort grossissement ou mises en évidence par des éclairages particuliers, rarement compatibles avec les conditions de présentation ou de préservation. Ces dix dernières années ont vu le développement d'outils numériques qui offrent un impressionnant éventail de possibilités s'étendant de l'inventorisation des objets à leur acquisition numérique et leur impression en 3D. Bien que les archéologues de terrain et les conservateurs se sentent concernés par l'utilisation de ces nouvelles technologies, elles sont souvent jugées hors de la portée de tout un chacun, s'adressant plutôt à la génération « geek » et aux spécialistes des nouvelles technologies qu'à l'utilisateur lambda.

Le projet DigiArt a pour mission de casser cette idée préconçue et de proposer aux acteurs du patrimoine une gamme de solutions simples qui permettra de valoriser plus encore le patrimoine culturel par le biais des outils numériques et de créer un véritable Internet des vestiges archéologiques. Pour ce faire, le projet a reçu un financement de l'Union européenne de 2,3 millions d'euros dans le cadre du programme « Horizon 2020 ». Dirigé par l'Université John Moore de Liverpool, le consortium qui compose DigiArt regroupe sept partenaires issus des sphères académiques, privées et muséales : l'Université John Moore de Liverpool (Grande-Bretagne), le Centre pour la Recherche et la Technologie Hellas (Grèce), le Centre national de la Recherche scientifique (France), le site archéologique d'Aigai (Grèce), les sociétés Pix4D (Suisse) et Vulcan UAV (Grande-Bretagne) ainsi que le Centre archéologique de la grotte Scladina (Belgique).

La richesse de ce projet tient autant dans le nombre et l'origine de ses acteurs que leurs orientations professionnelles : archéologues, anthropologues, ingénieurs, concepteurs de drones et développeurs informatiques travaillent de concert afin de mettre au point des solutions innovantes et intuitives d'acquisition et de présentation des sites et objets archéologiques.

En ce sens, le choix des partenaires culturels n'est pas innocent : la section d'anthropologie de l'Université John Moore est riche de plusieurs centaines de squelettes mais dépourvue d'espace d'exposition ; les sites archéologiques de Scladina et de Vergina soumettent les ingénieurs à des contraintes très spécifiques : l'un constitue une grotte exiguë, à faible luminosité et forte humidité ; l'autre, le site palatial de Vergina, couvre une surface de plus d'un hectare sous le soleil et la luminosité des contrées méditerranéennes, si chers aux vacanciers mais si délicats lorsqu'il s'agit de faire voler un drone. Outre les sites, les vestiges archéologiques et anthropologiques passeront aussi dans le monde virtuel. Ainsi, toute personne connectée à Internet pourra manipuler virtuellement un objet du musée et sera en mesure d'en trouver des similaires ailleurs dans le musée, dans les réserves ou dans un autre musée, dans un autre pays. Il en résulterait un « Internet des objets historiques » où les artefacts seraient accessibles de partout, tout le temps sur des appareils connectés. Le projet ambitionne de présenter l'ensemble des artefacts dans leur contexte via un environnement immersif en réalité virtuelle ou augmentée. Cette réalité virtuelle sera le fil rouge des histoires qui reconstitueront le contexte des objets.



© Archéologie andennaise

Bref, ces trois musées offrent des conditions très variées qui couvrent largement la gamme des possibles pour les institutions muséales. Trouver des solutions communes « all-in » à ces environnements contrastés permettra de les étendre à l'ensemble du monde muséal archéologique. Il s'agira d'une réelle plus-value pour les acteurs du patrimoine culturel qui ne nécessitera pas une connaissance hyper spécialisée des techniques et outils de numérisation 3D.

En novembre 2015, la grotte Scladina a été numérisée par le biais de plus de 6.000 photographies et films (caméras et drone), pris sous tous les angles, pour reconstituer la cavité en 3D par photogrammétrie. Ces données, combinées à celles fournies par un LIDAR offriront un modèle optimal de la grotte Scladina et des cavités voisines.

Grégory ABRAMS,
Kévin DI MODICA,
Dominique BONJEAN

Pour suivre l'évolution du projet :
<http://digiart-project.eu/>

Centre archéologique de la grotte Scladina
Rue Fond des Vaux, 339D à 5300 Sclayn
tél : +32 (0)81 / 58 29 58 • www.scladina.be



© Archéologie andennaise



© Archéologie andennaise

« Label du patrimoine européen » : un premier site belge



L'espace muséal du Mundaneum. Photo P. Tombelle © Mundaneum

Le 2 décembre dernier, un jury constitué d'experts indépendants mandatés par la Commission européenne a officiellement attribué le « Label du patrimoine européen » à neuf sites parmi lesquels le premier site belge. Le lauréat n'est autre que le Mundaneum qui rejoint ainsi les vingt sites qui répondent depuis 2013, à ce nouveau label, au nombre desquels figurent par exemple l'abbaye de Cluny, la bibliothèque générale de l'Université de Coimbra ou le centre historique d'Athènes. Cette initiative de l'Union européenne est relativement récente puisqu'elle ne remonte qu'à 2011. Son but est de valoriser, notamment auprès des jeunes, les

sites qui ont joué un rôle essentiel dans l'histoire et la culture de l'Europe ou dans la création et le développement de l'Union européenne. Les critères définis pour pouvoir prétendre à ce label sont, pour les plus décisifs, la dimension européenne du site, les activités organisées pour le mettre en valeur et la qualité de sa gestion, le tout dans le but de susciter l'intérêt du public européen.

Par leur action, les fondateurs du Mundaneum, Henri La Fontaine (prix Nobel de la Paix en 1913) et Paul Otlet ont participé à leur manière à la construction des idéaux européens en prenant part aux débats



L'Institut international de Bibliographie (futur Mundaneum) vers 1900 © Collections Mundaneum, Mons (Belgique)



Le centre d'archives et la cour intérieure du Mundaneum. Photo P. Tombelle © Mundaneum

pacifistes, intellectuels, et politiques qui traversaient l'Europe en matière de politique, de représentativité, de droits de l'homme, d'économie et de commerce international. D'autre part, le contenu des collections du Mundaneum (musée de la Presse, Répertoire universel de Documentation, Institut international de Photographie, bibliothèque collective des Sociétés savantes, collection d'affiches et cartes postales) dépasse le seul cadre belge pour s'étendre à toute l'Europe. Ce réseau de personnes, à l'initiative de projets aussi étonnants que le fameux « Google de papier » à l'origine du Mundaneum, et d'institutions a contribué à l'échange et à l'ouverture de partenariats nouveaux en faveur d'un dialogue interculturel, basé sur la diversité nationale ou régionale. Le Mundaneum est ainsi le symbole historique de la paix par la culture en Europe.

Pour plus d'information sur le Mundaneum et les 29 sites disposant dorénavant de ce nouveau label : www.mundaneum.org et http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/news/2015/1202-european-heritage-label-sites-2015_fr.htm.



Paul Otlet (au centre) et Henri La Fontaine (à l'extrême droite) devant le Palais mondial au Cinquantenaire à Bruxelles © Collections Mundaneum, Mons (Belgique)

Le jazz s'invite au Centre des métiers du patrimoine

En matière d'enseignement de la musique, la Belgique peut aujourd'hui légitimement s'enorgueillir de posséder le nombre d'établissements officiels subventionnés sans doute le plus important au monde au regard de la superficie du territoire national.

En effet, pour la seule Fédération Wallonie-Bruxelles, aux quatre instituts supérieurs chargés de la formation tant des artistes professionnels que des enseignants de la musique, à savoir les Conservatoires royaux de Bruxelles, Liège et Mons ainsi que l'IMEP à Namur, s'ajoute un réseau de plus de cent académies et conservatoires locaux destinés au plus grand nombre. À l'exception des Conservatoires royaux de Bruxelles et de Liège, qui furent respectivement créés en 1813 et 1827, c'est tout au début du XX^e siècle, qu'à l'initiative de quelques pouvoirs publics locaux, les premières académies de musique et conservatoires assimilés firent leur apparition avant de connaître un développement exponentiel.

Bien normalement, la musique qui y est alors enseignée est celle des règles et des œuvres écrites de la musique dite « classique », principalement du XVII^e siècle à nos jours. Cependant, dès la fin du XIX^e siècle, un art musical nouveau naît outre-Atlantique, une musique aux origines afro-américaines privilégiant l'improvisation : le jazz. Propagée lors des conflits mondiaux de 14-18 et 40-45 par les soldats américains, cette expression musicale nouvelle va rapidement et de manière irréversible conquérir l'Europe.

Curieusement pourtant, les établissements d'enseignement musical vont, pendant plusieurs décennies, snober ce jazz qu'ils ne jugent pas digne d'intérêt et il faudra en effet attendre le 1^{er} novembre 1985 pour que la première structure agréée d'enseignement du jazz soit ouverte en province de Liège par l'Académie communale Marcel Désiron à Amay. À l'époque, cette section jazz comprendra les cours de guitare, claviers, sax et drums, complétés par des cours d'ensemble et d'harmonie-jazz.

Quant aux professeurs qui accepteront de relever le challenge, ils se nomment Jacques Pirotton, Pirlly Zurstrassen, Pierre Vaiana et Angelo Crisci. Ultérieurement, d'autres personnalités du jazz belge viendront aussi dispenser leur savoir à Amay tels que Richard Rousselet, Erwin Vann, Fabien Degryse ou encore aujourd'hui Daniel Stokart, Philippe Doyen, Alain Rochette, Antoine Cirri et Julie Dumilieu pour le chant. Pour l'anecdote, le premier élève pianiste inscrit en 1985 s'appelait... Éric Legnini !

Cela fait donc aujourd'hui très précisément 30 ans que le jazz est devenu une composante majeure des cours dispensés par l'Académie Marcel Désiron et ceci valait bien que l'on y accorde une attention particulière. Ce fut en tout cas le souhait d'Éric Polet, actuel Directeur de l'établissement, de la Ville d'Amay, pouvoir organisateur de l'établissement, des Centres culturels d'Amay et de Saint-Georges-sur-Meuse et enfin des Services culturels de la Province.

C'est ainsi que 2016 verra régulièrement le jazz mis en exergue lors de divers concerts organisés à Amay comme dans la cité voisine de Saint-Georges-sur-Meuse. Et pouvait-on rêver mieux que la Paix-Dieu, site où tradition et modernité se rejoignent, pour ouvrir cette année conviée à une musique plus que toute autre peut-être vouée à l'écoute de l'autre et au partage immédiat d'émotions.

Les trois coups y seront donc frappés le week-end des 5 et 6 mars 2016 prochains avec :

- samedi 5 mars de 14 à 18h : une « table ronde ouverte » sur le sujet « Le jazz s'enseigne-t-il ? » recevra Jean-Paul Schroeder, Richard Rousselet, Pierre Vaiana, Pirlly Zurstrassen, Alain Pierre, Antoine Cirri, Alain Rochette, Daniel Pollain et le philosophe Michel Weber (modérateur : Bernard Legros).
- dimanche 6 mars de 11h30 à 13h : concert apéritif (Fabien Degryse, Alain Pierre et Barbara Wiernik) et de 13h30 à 18h30 : concerts permanents, projections de documents rétrospectifs du jazz en province de Liège et brocante consacrée au jazz.

ÉRIC POLET,
Directeur de l'Académie
de Musique d'Amay

Journées d'étude au Centre des métiers du patrimoine... rendez-vous en 2016 !

Le cycle des « journées d'étude » organisées par l'IPW au Centre des métiers du patrimoine s'est achevé en 2015 avec la thématique « ascenseurs anciens ». Ce fut l'occasion de mettre en lumière ces objets patrimoniaux « en état de marche », la problématique de leur mise aux normes, les pistes à suivre pour assurer une conservation optimale des ascenseurs « historiques », en commençant par leur recensement à Bruxelles et en Wallonie.

Au moins deux journées d'étude sont programmées pour 2016. La première concernera la restauration des maçonneries anciennes au mortier de chaux. Il s'agit de la deuxième partie d'un projet plus large, amorcé en avril dernier avec une table ronde réunissant des spécialistes de cette thématique. Le programme de cette journée d'étude, qui se tiendra dans le courant du mois de mars (date à préciser) est axé sur une série de questions « pratiques » : les chaux aujourd'hui, les types de mortiers, la compatibilité entre ancien et nouveau liant en consolidation ou restauration du patrimoine bâti, l'importance de la



© IPW

mise en œuvre et de la formation, les innovations en termes d'analyses scientifiques et les résultats concrets de projets interdisciplinaires. Cette journée sera aussi l'occasion de diffuser l'ouvrage tant attendu, fruit d'une longue collaboration entre le Centre des métiers du patrimoine et l'École d'Avignon, et plus particulièrement entre deux de leurs éminents

formateurs, Jacques de Pierpont et Jean-Jacques Algros : *Enduits, rejointoiments, badigeons*, dans la collection des « Indispensables du Patrimoine ».

La seconde journée d'étude mettra en lumière un patrimoine peu connu et même négligé, celui des rocailles et de la cimenterie rocaille. Programmée le jeudi 28 avril, la journée débutera avec une partie « connaissance et définitions » : historique et genèse de ces ouvrages appartenant à « l'architecture rustique », qui connaissent un grand engouement au XVI^e siècle puis au XIX^e siècle, avec la diffusion des techniques liées au matériau « ciment ». On y abordera les catégories (ponts, kiosques, rambardes, faux rochers, grottes artificielles, etc.), les techniques employées et les pathologies récurrentes en lien avec les matériaux mis en œuvre (béton, ciment, pierres, métal). Différents exemples de consolidation et restauration de rocailles et cimenteries rocailles seront présentés par les auteurs de projet en Wallonie et à Bruxelles.

Enfin seront abordées les pistes à suivre pour dénombrer ces ouvrages (cadastre, inventaire, etc.) et préserver ce petit patrimoine qui fait partie intégrante de nos espaces verts, des vastes parcs publics aux petits jardins privés.

Pour toute information

Virginie Boulez
v.boulez@dpw.be

En complément de cette journée d'étude, trois journées supplémentaires de formation seront

consacrées à l'approfondissement des connaissances liées à cette technique. La formation intitulée « La cimenterie rocaille dans l'art des jardins » sera encadrée par Gabriel Pirllet les 18, 19 et 20 mai 2016 sur le site de la Paix-Dieu.

Au-delà de l'approche historique, terminologique ou encore des méthodes de façonnage d'une grotte ou d'une cascade en cimenterie rocaille, l'objectif de ces trois journées est également d'aborder les problèmes spécifiques liés à la conservation et la restauration de ces éléments ornant nos parcs et jardins. Les

journées, ponctuées d'un programme de visites, seront l'occasion pour les propriétaires, tant privés que publics, de mieux comprendre ce patrimoine méconnu, de rencontrer des artisans professionnels et d'être en mesure d'agir le plus durablement pour une bonne conservation et une restauration adaptée à leurs biens.

Pour toute information

Cellule des stages
i.boxus@idpw.be
ou +32 (0)85 / 410 354

DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

Le calendrier des formations pour ce début d'année 2016

Stages	Dates
La chaux - un matériau et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application en atelier : 24 au 26 février 2016 et 2 au 4 mars 2016 OU Théorie spécifique et application en atelier : 13, 14, 15 et 20, 21, 22 avril 2016
Sgraffites (2 ^e cycle)	Théorie spécifique et application en atelier : 14 au 17 mars 2016
Archéologie du bâti	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et visites : 15 et 16 mars 2016
Méthode des étais et vérins hydrauliques (2 ^e cycle)	Théorie spécifique et application sur site : 26 au 29 avril et 2 au 4 mai 2016
Techniques décoratives à la chaux (2 ^e cycle)	Théorie spécifique et application en atelier : 27 au 29 avril 2016
Entretien des monuments funéraires (2 ^e cycle)	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 10 au 13 mai 2016 OU Théorie spécifique et application sur site : 14 au 17 juin 2016
La cimenterie rocaille dans l'art des jardins	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et visites : 18, 19 et 20 mai 2016
Colombage et torchis	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 20 et 23 au 27 mai 2016
Consolidation des maçonneries anciennes de schiste	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 20 et 23 au 27 mai 2016
Réparation de pierres calcaires	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 23 au 27 mai 2016
Toiture en chaume	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 30 mai au 3 juin 2016
Restauration des joints baguettes, beurrés gravés (2 ^e cycle)	Théorie spécifique et application sur site : 6 au 8 juin 2016
Maçonneries de pierres sèches	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 13 au 19 juin 2016
Escaliers sur voûte sarrasine (2 ^e cycle)	Théorie générale : 12 avril 2016 (pour les nouveaux inscrits) Théorie spécifique et application sur site : 30 mai au 3 juin 2016 OU Théorie spécifique et application sur site : 6 au 10 juin 2016
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	Théorie spécifique et visites : 1, 2 et 3 juin 2016
Exhumation (2 ^e cycle)	Théorie spécifique : 7 juin 2016

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métier, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Centre des métiers du patrimoine

Rue Paix-Dieu, 1b
4540 à Amay
Tél. : +32 (0)85 / 410 350
infopaixdieu@idpw.be
www.institutdupatrimoine.be

Suivez-nous sur Facebook et Twitter



www.facebook.com/CentrePaixDieu



<https://twitter.com/CentrePaixDieu>



DU CÔTÉ DE LA FORMATION PÉDAGOGIQUE...

Rencontre de pédagogues autour du patrimoine et de ses métiers ou « Comment aborder le patrimoine et ses métiers dans ma classe, mon musée ou sur mon site ? »



Du 12 au 15 juillet 2016

Sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu réaffecté en Centre de formation aux métiers du patrimoine géré par l'Institut du Patrimoine wallon, à Amay (Liège). Possibilité d'hébergement sur place.

Un programme **bilingue et unique** d'échanges culturels Flandre-Wallonie à destination de tous les enseignants, animateurs pédagogiques et médiateurs culturels.

Programme

- Découverte de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu
- Expérimentation de pratiques pédagogiques
- Visite de lieux patrimoniaux de la région
- Participation active à un atelier vitrail ou mosaïque avec un artisan spécialisé
- Tables rondes

Prix

Enseignants (par IFC)

- Internat : 45 €
- Externat : 15 €

Enseignants hors IFC et médiateurs/animateurs :

- Internat : 120 €
- Externat : 80 €

Institut du Patrimoine wallon

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »

Rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Amay

Tél. : +32 (0)85 / 410 350 • Fax : +32 (0)85 / 410 380

infoaixdieu@idpw.be

www.institutdupatrimoine.be

Roosendaal vzw

Rozendaal, 2860 Sint-Katelijne-Waver

Tél. : +32 (0)15 / 29 41 30

info@roosendaal.be

www.roosendaal.be

Deux heures d'animation gratuite à l'école sur le patrimoine et ses métiers : une affaire qui roule, un besoin même

Arriver à l'école d'enseignement fondamental ou secondaire, faire connaissance avec la classe, le professeur, s'installer et installer un climat de dialogue et d'écoute pour traiter ensemble, durant deux heures environ, de ce thème en apparence si lointain, si inconnu, si étranger : le patrimoine et ses métiers.

Au fur et à mesure de l'échange et de l'expérience, nous qui cherchons tous, petits et grands, jour après jour, à nous découvrir, à savoir qui l'on est, à être conscients pour répéter ce qu'il est bon de répéter et inventer ce qu'il y a lieu d'éviter, d'améliorer ou de parfaire, nous nous apercevons, peu à peu, du trésor qu'est cet allié de taille, finalement si proche, si familier, si intime, qu'est le patrimoine et que sont ces métiers particuliers, pour aimer ses pères : maçons, couvreurs, charpentiers, architectes, peintres... et pour s'aimer soi-même avec tout ce qui nous constitue : cet esprit, ce corps, ces mains, irremplaçables parce qu'uniques, qui ont envie de travailler, de construire, de réparer, de faire et d'être, en harmonie et en paix.

Une affaire qui roule, oui : au premier trimestre de l'année académique 2015-2016, soit de mi-septembre à mi-décembre 2015, l'animatrice en charge de cette action de sensibilisation a assuré la familiarisation au patrimoine et à ses métiers de 1.127 élèves et de 57 professeurs issus de 79 classes allant de la 3^e primaire à la 2^e secondaire et réparties dans 25 établissements scolaires wallons différents.

Un besoin, aussi, parce que rares sont les écoles qui ont la possibilité matérielle de faire sortir toutes leurs



© IPW

classes pour des activités culturelles en lien avec les métiers de la restauration. Un besoin encore et

surtout, pour contribuer à faire de chacun un citoyen fier de ce qu'il est et de ceux et ce qui l'entourent.

Contact

Muriel De Potter,
animatrice pédagogique
+32 (0)85 / 27 88 86 ou
+32 (0)479 / 72 64 61
m.depotter@idpw.be



Photos © IPW

Regards croisés sur le Centre des métiers du patrimoine

En choisissant d'emmenner mes étudiants de 2^e Bac. Pré-scolaire en stage spécifique à l'Institut du Patrimoine sur le site de la Paix-Dieu, mon souhait était de les soustraire, l'espace de deux journées, à leur environnement sensoriel et culturel habituel. Entre les cours, les stages, les Afp et les quelques heures qu'ils peuvent encore consacrer à leur vie personnelle, rythmée par leur smartphone, Facebook ou la télé, la formation leur impose un rythme effréné qui leur offre peu d'opportunités de se poser, de simplement observer, de questionner et de se questionner... Sur le plan des apprentissages, mes objectifs étaient là : apprendre à voir ce que spontanément notre œil ne voit pas et à interroger l'environnement dans lequel on évolue et qui conditionne si étroitement notre façon de vivre. C'était le cas à l'époque des moniales qui peuplaient l'abbaye, ce l'est encore aujourd'hui, même si on s'en rend moins directement compte car nos besoins essentiels – manger, avoir, se sentir protégés – sont plus facilement rencontrés qu'autrefois.

Mais à l'issue de ces deux trop courtes journées, il est apparu que la Paix-Dieu était bien plus qu'un site patrimonial de premier plan, témoin précieux de la nécessité de préserver et de conserver notre héritage architectural et artistique : il est un « chantier » patrimonial que les étudiants ont pu regarder vivre. Surtout, ils ont pu voir à l'œuvre celles et ceux qui le font vivre. Avec eux, ce ne sont pas seulement des rencontres avec des gens passionnés qu'ils ont réalisées mais, surtout, c'est un autre rapport au temps qu'ils ont pu approcher : un temps lent, presque suspendu, le temps qu'il faut pour bien faire les choses, tendre vers une certaine perfection du geste qui vient prolonger une réflexion tout aussi patiente. L'habileté du geste n'est rien sans la réflexion, sans une remise en question permanente qui mobilise à la fois la raison mais aussi l'émotion. En s'armant de la fois la raison mais aussi l'émotion. En s'armant du pinceau, en posant leur ardoise sur l'établi, en s'essayant à ces gestes ancestraux, résultats d'une longue transmission, les étudiants ont pu mesurer la difficulté et même la complexité du geste qu'ils pensaient pourtant tout simple en le regardant poser par les artisans qui nous ont accompagnés.

À travers cela, c'est aussi leur regard sur les métiers dits « manuels » qui s'en est trouvé modifié. Il ne suffit pas d'être « doué de ses mains » pour être un bon artisan : par-delà sa maîtrise de techniques et de savoir-faire spécifiques, la valeur de l'artisan se mesure surtout à sa capacité à inscrire son travail dans un environnement particulier, à chaque fois unique mais toujours au service de l'humain. Et c'est ce qui donne aussi à son travail toute sa beauté, ce qui en fait un art...

En sus de cette première « leçon », les aspirants-instituteurs ont également pu se rendre compte que ces métiers n'étaient pas réservés aux seuls hommes mais que les femmes aussi pouvaient y exceller et même se réaliser dans des activités que leur aptitude physique pourrait laisser croire réservées aux seuls

hommes. Dans ce choix, l'enseignant a assurément un rôle de premier plan à jouer en refusant de prêter le flanc aux stéréotypes que la société tout entière continue de véhiculer. Élargir l'horizon des enfants, leur montrer le champ des possibles, voilà bien une des missions-phares que l'école devrait pouvoir accomplir.

Pour toutes ces raisons et à sa façon, l'enseignant, en particulier lorsqu'il s'adresse à de jeunes enfants, est aussi un artisan ; lui aussi est le dernier maillon d'une tradition millénaire marquée par son temps, lui aussi exerce un métier sur lequel il faut sans cesse remettre son ouvrage, peut-être même est-ce le plus exigeant de tous. Si un coup de marteau malhabile vient à briser mon ardoise, il me suffit d'en prendre une nouvelle. Ce droit à l'erreur n'existe pas lorsque sa matière première est un être humain dont on forge la destinée...

Sandra HENNAY,
Maître-assistante en Histoire à la Haute École
Robert Schuman, Virton

Regards d'étudiants

« Nous avons beaucoup apprécié ces deux jours passés à la Paix-Dieu. La restauration du site mélangeant l'ancien au nouveau ne choque pas, le cadre est très beau. Les animateurs étaient très accueillants. Nous avons particulièrement apprécié la découverte du métier de couvreur et Evy était incroyable. Nous aurions été très heureuses de rester deux jours supplémentaires. Merci ».

Amélie et Floriane

« Dès que je suis arrivé à l'abbaye de la Paix-Dieu, je me suis rendu compte que c'était un endroit extraordinaire et unique. Lors de notre première visite des lieux, j'ai été étonné de la manière dont les animateurs parvenaient à les rendre si intéressants. On ressentait « l'âge » des murs et des bâtiments ; pourtant, l'ensemble présentait un caractère très contemporain. Les activités qu'on a réalisées pendant les deux jours ont non seulement enrichi mon approche du patrimoine mais aussi et surtout ma conception de l'apprentissage avec les enfants. Ce qui m'a touché le plus est le fait que même si être enseignant implique le plus souvent qu'on soit seul devant sa classe, c'est un travail qui fonctionne mieux quand on peut travailler ensemble avec ses collègues ou collaborer avec des personnes-ressources. Ces deux jours à l'abbaye m'en ont fait pleinement prendre conscience. Dans le futur, je reviendrai certainement à l'abbaye pour voir les changements qui s'y opèrent et retourner voir une fois encore ce magnifique moulin parfaitement restauré ».

Tom JUNGBLUTH

« Tout d'abord notre séjour fut très agréable. Dès notre arrivée, nous avons directement eu droit à une visite des lieux. Je pense que nous avons tous été étonnés de voir qu'il existe encore un domaine aussi majestueux, si bien rénové que nous pouvons nous rendre compte de son éclat d'autrefois. Ensuite, la visite nous a amenés à découvrir davantage la vie des moniales, leurs traditions, ainsi que leur mode de vie au sein du domaine. Nous avons également nommé les différentes parties qui composent ce domaine ainsi que leur fonction à cette époque-là : le quartier des Hôtes, qui était exclusivement réservé aux invités, le colombier, l'infirmerie (un peu à l'écart du domaine, afin d'écartier les malades pour limiter les risques d'épidémies), la ferme, le quartier des moniales, le quartier des converses, etc. Enfin, ce séjour nous a permis d'élargir nos connaissances, mais également de découvrir des métiers qui sortent de la norme. Celui que j'ai le plus apprécié a été le métier d'ardoisier. J'ai été étonnée d'apprendre qu'il existe des femmes qui font ce métier, qui selon moi, est l'un des plus physiques qui soit. Evy m'a énormément émue, car on a pu voir la passion qu'elle avait pour son métier et la fierté qu'il lui procurait. En conclusion, je conseille fortement aux enseignants d'y amener leurs élèves et étudiants, car, grâce à ce séjour nous avons pu nous rendre compte du travail effectué, tant par les archéologues que par les architectes, afin de nous révéler le domaine tel qu'il était auparavant ».

Tatianah LAIZARA

« Nous sommes arrivés le lundi 7 décembre à la Paix-Dieu à Amay. Nous ne savions absolument pas ce qui nous attendait là-bas. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par une charmante dame, Madame Sandrine ! Très vite, nous avons pris connaissance des lieux grâce à une activité dans le domaine magnifique dans lequel nous étions. Ensuite, Evy, une dame passionnée par son métier, nous a communiqué sa passion et son savoir-faire. Avec plaisir, mais non sans difficulté, nous nous sommes glissés dans la peau d'un couvreur ardoisier pour réaliser différentes formes en ardoise naturelle. Nos mains et nos bras n'ont cessé de nous rappeler que ce n'était pas notre métier ! Mais la passion et la motivation d'Evy nous ont permis de dépasser nos limites et de croire en nos capacités... d'apprentis-ardoisiers. Nous étions très fiers d'avoir réalisé de si belles choses en utilisant une technique qui nous était inconnue jusqu'alors. Apprendre et surtout découvrir un métier tel que celui-là a été une expérience inouïe. Si je ne devais retenir qu'une seule chose de ces deux jours, ce serait la passion, celle que des personnes passionnées sont capables de nous transmettre. Nous espérons tous qu'un jour, nous serons aussi épanouis dans nos métiers que ne le sont ces personnes, qui nous ont accueillis avec une exceptionnelle gentillesse ! »

Lola MOUKAH

DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

Témoignages autour d'un voyage d'étude

Dans le cadre du module 7 du programme du Master complémentaire conjoint en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, les étudiants de deuxième année accompagnés de leur professeur, Nathalie de Harlez de Deulin, ont eu l'opportunité de faire un voyage d'étude à Turin du dimanche 27 septembre au vendredi 2 octobre 2015.

« Nous avons bénéficié tout au long de ce voyage de l'aide de nombreux intervenants, issus de la Faculté polytechnique de Turin pour la plupart ou étant directement impliqués dans l'étude et la restauration des sites visités.

Le jour de notre arrivée, nous nous sommes dirigés vers le Lingotto, ancienne usine Fiat, aujourd'hui reconvertie en centre commercial et hôtel. Du haut de la piste d'essais, nous avons pu avoir un premier aperçu de la ville et de ses environs, tout en observant les interventions de l'architecte Renzo Piano sur ce bâtiment si emblématique de Turin. Une reconversion réussie au vu des nombreuses personnes présentes dans le bâtiment et aux alentours : nous parlerons bien ici de conservation intégrée puisque le bâtiment garde un caractère économique tout en répondant à un besoin actuel de la société.

Le lendemain, un rapide historique de la cité nous a été présenté par le Prof. Sergio Pace, de la Polytechnique de Turin. De l'époque romaine à nos jours, la ville a connu de nombreuses heures de gloire dont la période des Savoie qui reste probablement la plus visible dans la ville. C'est donc sur les traces de cette dynastie que nous nous sommes lancés l'après-midi en profitant d'un workshop organisé par les Prof. Monica Naretto et Chiara Devoti et auquel nous avons été conviés. La découverte de la *palazzina di Caccia* de Stupinigi a sans nul doute été le point phare de la journée : la salle d'apparat a été restaurée plusieurs fois au cours des siècles et présente à elle seule les grands courants de la philosophie de la restauration. Nous avons également été confrontés à un problème récurrent dans le secteur du patrimoine : le manque de moyens financiers pour mener à

bien une restauration complète du bâtiment. Rien ne nous a été caché : les salles non restaurées nous ont été montrées, bien qu'elles soient normalement interdites au public.

Le troisième jour à Turin, nous avons pu choisir de visiter le *palazzo Carignano*, actuel musée de l'Indépendance

italienne, ou de nous rendre à la *chiesa di Santo Volto* construite par le célèbre architecte Mario Botta. Le *palazzo Carignano*, situé en plein centre-ville nous intéressait pour l'intervention en sous-sol d'Andrea Bruno. Malheureusement, nous n'avons pu accéder à ce qui est désormais les archives du musée mais avons pu observer la toute nouvelle restauration des salles. Nous en retiendrons qu'il est effectivement important d'affirmer son intervention, avec un respect du bâtiment existant et en cohérence avec les principes muséographiques.

Un meilleur exemple de réaffectation de *palazzo* en musée nous a été présenté à proximité : le *Museo Egizio*, qui a rouvert ses portes cette année. Après la présentation du projet par Flavio Bruna (IsolaArchitetti), nous avons pu visiter les salles abritant l'une des plus importantes collections d'égyptologie en Europe. Dans ce musée, antiquités égyptiennes, salles du *palazzo* et interventions contemporaines s'entremêlent avec harmonie tout en se distinguant.

L'après-midi s'est déroulée en périphérie de la ville, au *Castello di Rivoli*. Restauré par Andrea Bruno au début de sa carrière (1984), le castello, réaffecté en musée d'art contemporain, fait partie des incontournables en histoire de la restauration. Cet exemple démontre que les contraintes imposées par la préexistence d'un bâtiment dans un projet d'architecture, loin d'être un frein à l'imagination, poussent l'architecte à chercher des solutions ingénieuses et imaginatives.



© IPW

le site à la fois dans les actions ponctuelles, mais également dans sa gestion quotidienne. En effet, le site ne bénéficie que de très peu de subsides et un nombre impressionnant de bénévoles se relaient pour que le site puisse continuer à vivre et à être montré au public. Afin de subvenir à ses besoins, l'association a planté des vignes et s'occupe de ruches : le vin et le miel sont vendus au profit de la maintenance du site, lui rendant le caractère productif qu'il avait au temps des Savoie. Des solutions à moindre coût sont testées régulièrement dans les jardins : cette année, il s'agissait d'un tapis de fleurs pour évoquer les 200 espèces répertoriées dans les jardins XVIII^e, sans demander un entretien trop important.

Une autre résidence des Savoie nous a été présentée l'après-midi : le *palazzo* de Racconigi, dernière résidence des rois d'Italie. L'influence anglaise se fait fortement sentir dans les jardins : de petits chemins sinueux nous permettent de passer de fabrique en fabrique jusqu'à l'impressionnante orangerie néogothique.

Le lendemain, nous nous sommes éloignés encore un peu plus de Turin pour rejoindre une autre résidence des Savoie en périphérie de la ville : la *Venaria Reale*. Dans les écuries de ce complexe palatial se trouve aujourd'hui le *Centro conservazione e restauro* qui nous a été présenté par le Dr. Paola Croveri. Les différents ateliers nous ont été présentés par leurs responsables respectifs qui illustraient leurs propos par des œuvres en cours de restauration. La suite de la journée a été consacrée aux restaurations du palais et des jardins, partie dans lesquelles nous avons été guidés par le Prof. Paolo Cornaglia. À la différence de la *Villa della Regina* ou de Stupinigi, les budgets engagés pour restaurer cet ensemble architectural ont permis la restauration complète du site.

La dernière matinée à Turin nous a permis de visiter le centre historique de la ville, dont la *chiesa San Lorenzo*, connue pour sa voûte, et le *palazzo Madama* dans lequel nous avons pu observer des vestiges archéologiques à travers un plancher vitré ».

Anne-Laure MONNAIE
et Églantine BRAEM



© IPW

Lancement de la première

« Année du Patrimoine » en Wallonie

Le Patrimoine, tout comme le Tourisme, a désormais une année qui lui est entièrement consacrée. Le Ministre wallon du Patrimoine, Maxime Prévot, a décidé de lancer une nouvelle opération destinée à promouvoir tout au long de l'année le patrimoine wallon, en lien avec le thème des Journées du Patrimoine en Wallonie, « Patrimoine religieux et philosophique ». Ce sont des centaines de sites patrimoniaux (églises, maisons de la Laïcité, etc.) qui ouvriront en 2016 leurs portes et proposeront aux visiteurs de nombreuses activités culturelles (concerts, visites guidées, spectacles, etc.).

Le but de cette année patrimoniale est de rappeler l'importance du patrimoine et, pour 2016, de mettre l'accent sur le patrimoine religieux et philosophique dès le mois de janvier. Il est fondamental de mettre en avant le patrimoine l'année durant et de développer ainsi une offre patrimoniale cohérente à travers des manifestations qui réuniront le public et son patrimoine pendant 365 jours.

La thématique choisie, riche par le nombre de ses bâtiments mais également en raison de la spiritualité qu'elle dégage, sera à découvrir au fil du temps. Comme le soulignait le Ministre wallon du Patrimoine, Maxime Prévot : « Ce thème est appelé à redorer le blason de la tolérance chère à notre contrat social... Ce sont tous les lieux de pensée, de foi, de convictions qui seront à l'honneur – sans distinction ni privilège – pour nous aider à revisiter l'histoire de notre Région. »

Spectacles pour enfants, visites guidées, cours sur le patrimoine, etc., il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Parmi toutes les activités proposées certaines se dérouleront dans des bâtiments classés patrimoine exceptionnel de Wallonie comme par exemple l'église Saint-Jacques à Liège, joyau du gothique flamboyant.



Des événements (spectacles, visites guidées, etc.) mettront également à l'honneur des merveilles inestimables de notre patrimoine comme le trésor d'Hugo d'Oignies, ensemble unique au monde de pièces d'orfèvrerie mosane du XIII^e siècle, conservé au musée des Arts anciens du Namurois.

Toutes les activités reprises dans l'année patrimoniale seront identifiées par un logo. Le programme de l'« Année du Patrimoine 2016 » est à découvrir sur Internet mais également via une brochure trimestrielle téléchargeable sur le site www.patrimoine2016.com. Le programme s'enrichit constamment alors n'hésitez pas à consulter le site régulièrement !

Si vous souhaitez prendre part à cette « Année du Patrimoine », il est toujours possible de s'inscrire soit via le site Internet des Journées du Patrimoine (www.journeesdupatrimoine.be) soit via le site de l'année patrimoniale (www.patrimoine2016.com). Alors pensez-y si vous proposez des visites guidées, une ou plusieurs activité(s) (spectacle, lecture, concert, etc.) qui se déroulent dans un lieu patrimonial s'inscrivant dans le thème des Journées du Patrimoine. Les expositions autour du patrimoine religieux et philosophique sont également acceptées. Contrairement aux Journées du Patrimoine, la gratuité n'est pas une condition obligatoire.



Liège, Saint-Jacques. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

7^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine (du 18 au 22 avril 2016)

Les élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire seront encore nombreux au rendez-vous de cette 7^e édition. Dans l'un des 17 lieux repris au programme, les écoliers seront accueillis avec des visites guidées et des animations ludiques et de qualité. Cette 7^e édition de l'événement mettra en valeur les grandes périodes historiques, de la Préhistoire (avec la découverte des minières néolithiques de Spiennes) en passant par les ruines médiévales de Villers-la-Ville pour aboutir au patrimoine de demain avec la gare de Calatrava à Liège.

Plus d'informations

Secrétariat des Journées du Patrimoine
+32 (0)85 / 27 88 80
info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be



Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.
Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW,
dont l'Administrateur général
pour chaque éditorial (p. 1).

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Lielens et Partners s.a.
Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles
+32 (0)2 / 240 40 40

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement
téléchargeable sur le site
www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre du Patrimoine*
est entièrement gratuit, si vous en faites
la demande par écrit, par fax ou par mail
(en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît)
auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir
chaque trimestre la version électronique
de cette *Lettre* en en faisant la demande à
l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.500 exemplaires.
Les informations ont été arrêtées
à la date du 4 février 2016.
Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.